

DOCUMENT RESUME

ED 046 288

FL 002 072

AUTHOR Valdman, Albert, Ed.
 TITLE The French Language in the Americas.
 INSTITUTION Modern Language Association of America, New York, N.Y.
 SPONS AGENCY Indiana Univ., Bloomington.
 REPORT NO Bull-14
 PUB DATE Dec 70
 NOTE 53p.; Papers presented at the annual meeting of the Modern Language Association of America on December 30, 1969 in Denver, Colorado and on December 29, 1970 in New York, N.Y.

EDRS PRICE MF-\$0.65 HC-\$3.20
 DESCRIPTORS *Conference Reports, Creoles, English, *French, *Haitian Creole, Language Development, *Language Patterns, Language Research, Language Usage, Meetings, Social Dialects, *Sociocultural Patterns, Speeches, Standard Spoken Usage

IDENTIFIERS Ducharme (Pejean), Quebec

ABSTRACT

The annual bulletin of the French 2 section of the Annual Meeting of the Modern Language Association of America is presented with the texts of papers read at both the 1969 and 1970 sessions. The 1970 papers, in French, include Jean Louis Darbelnet's "Etude Sociolinguistique des contacts entre l'Anglais et le Francais au Canada et en Nouvelle-Angleterre" and "Les Problemes de contact entre le Francais et le Creole en Haiti" by Jacques Zephyr. Texts of the 1969 presentations include Jacques Cotnam's "Nationalisme et litterature: le cas du Quebec" and Cecile Cloutier-Wojciecowska's "Le Poetique de Pejean Ducharme." Introductory notes by the 1970 group leader, Professor Albert Valdman, examine the rationale behind changes in the format of the section meetings. (RL)

THE FRENCH LANGUAGE IN THE AMERICAS
(French VIII, Modern Language Association)

BULLETIN ANNUEL

Décembre 1970

Numéro 14

Note du Rédacteur

Programme de la réunion annuelle
du 29 décembre à New York

Notes et Nouvelles

Textes des communications du programme pour 1970 sur le
thème "Contacts entre le français et d'autres langues
dans les Amériques"

Etude Sociolinguistique des contacts entre l'Anglais
et le Français au Canada et en Nouvelle-Angleterre.
Jean Louis Darbelnet.

Les Problèmes de contact entre le Français et le
Créole en Haïti. Jacques Zéphyr.

Textes des communications présentées à la réunion de 1969

Nationalisme et littérature: le cas du Québec.
Jacques Cotnam.

Le Poétique de Réjean Ducharme. Cécile Cloutier-
Wojciechowska

Rédacteur: Albert Valdman
Indiana University
Bloomington, Indiana 47401

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION
& WELFARE
OFFICE OF EDUCATION
THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED
EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR
ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF
VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY
REPRESENT OFFICIAL OFFICE OF EDUCATION
POSITION OR POLICY

ED0 46288

FL 002 072

NOTE DU REDACTEUR

Chers Collègues,

Vous constaterez que cette année le format de notre réunion annuelle et de notre bulletin a été modifié. Il me semble qu'une discussion rigoureusement contrôlée sur un thème unique servirait mieux les membres de notre groupe que la lecture de plusieurs communications sur des thèmes variés, et ce format est en accord avec les tendances récentes dans les autres sections du M.L.A. Puisque notre groupe, rebaptisé au cours de la dernière réunion "French Language and Literature in the Americas," réunit linguistes et littéraires, franco-canadiens et antillais, gallicistes et créolistes, le thème retenu devait être d'intérêt général. Ainsi j'ai opté pour un aspect de la francophonie qui ne pourrait laisser indifférents ceux qui enseignent, dissectent, défendent et illustrent les variétés américaines de la langue française -- ici prise dans son sens le plus large pour inclure les dialectes français créoles -- celui de la survie du fait français sur ce continent.

Deux mouvements contradictoires se dessinent dans le domaine de la francophonie américaine. D'une part, la langue et la culture françaises sont refoulées par la poussée dynamique d'autres langues et d'autres cultures. Notre collègue Jean Darbelnet nous peint un tableau plutôt pessimiste de la situation actuelle du français au Canada et pourtant ce n'est que là qu'il est parlé par une communauté compacte et qu'il n'est pas submergé à l'intérieur du vaste empire de langue anglaise. Il n'est point besoin de rappeler le statut marginal des parlers cajuns de la Louisiane et des parlers franco-canadiens de la Nouvelle-Angleterre, réduits à des vernaculaires morcellés de l'extérieur et sapés de l'intérieur, délaissés depuis plusieurs générations par leurs locuteurs qui ne voient en eux qu'une entrave à leur pleine participation à la vie au sein de la communauté anglophone dominante, coupés des sources de renouvellement que sont l'école, la science et l'industrie. Dans un pays que certains esprits mal informés se plaisent encore à considérer comme le deuxième territoire francophone au Nouveau Monde, Haïti, notre ancien président Jacques Zéphyr nous apprend que même chez l'élite le français perd de plus en plus ses fonctions communicatives pour ne devenir qu'une simple langue d'apparat. En effet, en Haïti et dans les Antilles "franco-créolisantes," le français est la langue de l'ancien régime colonial tandis que le créole est l'expression de la culture véritable de terroir et de l'ethnie. Et bien que l'on envisage difficilement le remplacement du français par la langue vernaculaire à l'école et dans l'administration, on ne saurait qualifier de francophone un pays où plus de 90 pour cent de la population a une ignorance totale de la langue officielle.

* * * * *

Ce numéro du Bulletin du Groupe French VIII a été reproduit et distribué grâce à une subvention accordée par le Department of French and Italian d'Indiana University-Bloomington.

Nous tenons à exprimer notre gratitude au Professeur Quentin Hope pour son appui.

NOTE DU REDACTEUR

Mais d'autre part, ce même sentiment de loyauté envers l'ethnie qui joue contre le maintien du français en tant que véritable moyen de communication en Haïti est en train de réanimer le sentiment de particularisme linguistique des enclaves francophones sur le continent. Ainsi la législature de l'état de la Louisiane a créé en 1968 par un décret-loi un Conseil pour le Développement de la Langue Française en Louisiane (CODIFIL) dont le but est "le rajeunissement et la diffusion de la langue française dans l'ensemble de l'Etat, en vue de bénéficier à l'instruction, à la culture et à l'industrie touristique des ses habitants." Bien que la population acadienne soit numériquement faible et fortement assimilée par la culture dominante et que la variété conjun du français soit morcellée en un grand nombre de dialectes, il n'est pas exclus que la renaissance ethnique de la Louisiane acadienne se traduise par une remontée du français non seulement en tant que vernaculaire mais aussi en tant que moyen limité de communication et d'instruction.

Mais pour que s'épanouisse le français dans les enclaves francophones il faut que ses défenseurs se fassent illustreurs et que, ce faisant, ils tiennent compte de son rôle particulier dans un univers linguistique bilingue -- voire multilingue -- où il n'est appelé qu'à jouer un rôle secondaire. C'est à dire que tout sujet francophone au Nouveau Monde est plus ou moins bilingue, en Haïti autant que dans la province de Québec, puisqu'il est soumis directement ou indirectement à la pression d'une autre langue, langue dominante sur le continent et langage considéré comme inférieur aux Antilles. Ceux qui s'intéressent au fait français dans les Amériques sont bien amenés à se demander non seulement si le français peut se maintenir face à des langues véhiculant une culture dynamique mais aussi sous quelles formes et dans quelles conditions peut s'effectuer sa survie.

Voilà des questions d'actualité brûlantes sur laquelle, Chers Collègues, peuvent se porter vos réflexions en attendant la réunion du 29 décembre. Je voudrais toutefois signaler que les conditions particulières de la francophonie dans les Amériques nécessitent une ré-orientation des études linguistiques dans ce domaine. Dans son éditorial de décembre 1968, Jacques Zéphyr soulignait l'ampleur prise dans les universités nord-américaines par l'enseignement de la littérature canadienne et antillaise d'expression française. Une revalorisation parallèle des études et recherches linguistiques dans le domaine de la francophonie américaine s'impose. Les divers types de bilinguismes et de multilinguismes dans lesquels évoluent les variétés américaines du français présentent des problèmes suffisamment intéressants et d'ordre assez général pour attirer l'attention des linguistes et sociologues sérieux. Le spécialiste de français d'Amérique du Nord ou de créole ne devrait plus être un collectionneur dilettante de curiosités linguistiques mais un chercheur au courant des procédés méthodologiques les plus récents et des débats théoriques en cours non seulement en linguistique mais dans les sciences sociales. Ainsi, je voudrais saluer et vous signaler quelques initiatives récentes: une conférence sur la pidginisation et la créolisation patronnée par le Social Science Research Council en 1967 à la Jamaïque (dont les actes rédigés par Dell Hymes, University of Pennsylvania paraîtront bientôt à la Cambridge University Press) et le Colloque sur les Ethnies Francophones organisés en 1967 par l'IDERIC (Institut D'Etudes et de Recherches Interethniques et Culturelles) de Nice -- la première partie des actes de ce colloque portant sur les créoles et contacts africains a été publié dans les Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Nice.

NOTE DU REDACTEUR

Chaque année il est d'usage que le rédacteur s'excuse de la présentation modeste du numéro du Bulletin qu'il est forcé de faire imprimer et diffuser au frais de son université -- rappelons que dans les autres sections du MLA, on fait circuler le chapeau -- et qu'il exprime ses vœux pour la transformation de notre Bulletin-Newsletter en une véritable revue dont la rédaction, l'impression et la diffusion cesserait d'être la responsabilité exclusive du président. Cette année je voudrais rompre avec la tradition en émettant le vœu plus modeste que ce Bulletin-Newsletter devienne un véritable organe de communication et de liaison pour tous ceux qui s'intéressent à la langue et à la littérature française dans les Amériques. Un bulletin diffusé une fois par an et ne contenant que les communications présentées lors de la réunion de l'année précédente n'est, en fin de compte, que d'utilité incertaine. D'abord, notre Bulletin-Newsletter devrait paraître semi-annuellement. Ensuite, il devrait servir deux fonctions. Premièrement, il diffuserait rapidement des contributions originales, y compris celle des communications qui seront discutées et commentées à la réunion annuelle. Deuxièmement, il communiquerait des renseignements qu'il nous est difficile d'obtenir par les revues auxquelles nous sommes abonnés: listes d'ouvrages et de travaux en préparation, notices de colloques et de congrès spécialisés, descriptions de nouveaux programmes et de cours offerts par les universités américaines, antillaises ou françaises, compte-rendus sommaires, etc.

La diffusion régulière d'un bulletin suppose l'établissement d'un secrétariat qui recueillerait tous les renseignements et établirait une liste de personnes intéressées. Cela ne peut être la tâche d'une seule personne exerçant ces fonctions pour une période d'un an et ne peut être financé par les quelques centaines de dollars que chaque président arrive difficilement à obtenir de sources locales. Ainsi, j'ai convoqué pour la veille de la réunion de cette année les membres du comité exécutif et des représentants de la MLA International Bibliography et du comité de dialectologie franco-américaine du PILEI.

Je suis persuadé que les années à venir verront l'établissement des études franco-américaines comme une spécialisation sérieuse dans les universités de ce continent. Cette perspective encourageante devrait nous motiver à poursuivre nos efforts vers la perfection de ce modeste moyen de communication et de liaison qu'est notre Bulletin-Newsletter.

En espérant vous retrouver, toutes et tous, nombreux à New York, je vous souhaite une Bonne et Heureuse Nouvelle Année.

Albert Valdman

President, 1970

PROGRAMME DE LA REUNION ANNUELLE

LIEU: New York, Regency Ballroom
Americana Hotel

DATE: Mardi, le 29 décembre 1970

HEURE: 10h.15 - 11h.30

I. COMMUNICATIONS

1. Etude Sociolinguistique des Contacts entre l'Anglais et le Français au Canada et en Nouvelle-Angleterre. Jean Louis Darbelnet, Laval University.

Rapporteurs: Maurice Cagnon, University of
Connecticut
Gilles Lefebvre, Université de
Montréal

2. Les Problèmes de Contact Entre le Français et le Créole en Haïti. Jacques Zéphyr, City College of the City University of New York.

Rapporteurs: R.P. Yves Dejean, Indiana
University
Marie B. Racine, Georgetown
University

II. ORDRE DU JOUR

Election du Président et du Secrétaire pour 1971

Nominations: Président - James E. LaFollette,
Georgetown University

Secrétaire - Hosea Phillips,
University of South-
western Louisiana

NOTES ET NOUVELLES

CONGRÈS

Au cours de l'été de 1970 auront lieu trois manifestations importantes.

1. A San Juan, Puerto Rico, le Sixième Symposium du Programa Interamericano de Linguística y Enseñanza de Idiomas (PILEI) où seront traités en particulier les problèmes linguistiques des Antilles. Le PILEI est un organisme international réunissant toutes les personnes sur notre continent s'intéressant à la recherche, à l'enseignement et aux travaux d'application dans le domaine de la linguistique et de l'enseignement des langues. Le PILEI fonctionne par l'intermédiaire d'un groupe de commissions dont une de Dialectologie Franco-Américaine, présidée par le Pr Gilles LeFebvre, Université de Montréal. Conjointement avec le Symposium aura lieu un Institut de Linguistique pour étudiants des divers pays des deux hémisphères; toutefois, ne sont avisés à faire une demande d'inscription que les étudiants nord-américains désireux de se spécialiser dans le domaine antillais -- y compris les Antilles d'expression espagnole. Pour tous renseignements s'adresser au Pr Rubén de Rosario, VI Simposio de PILEI, Facultad de Humanidades, Universidad de Puerto Rico, Apartado 72705, Río Piedras, Puerto Rico 00931.
2. A Montréal se déroulera du 23 au 28 août le Sixième Congrès International de Phonétique. S'adresser au Secrétariat: 1390 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109 P.Q., Canada.
3. A Québec aura lieu du 28 août au 5 septembre le Treizième Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes. S'adresser au Secrétariat, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec 10e, P.Q., Canada.

CENTRE POUR LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE

Au cours du Colloque sur les Ethnies Francophones à Nice en 1970 auquel assistèrent nos collègues Dartelnet (Laval), de Chantal (Montréal), Dulong (Laval), Phillips (Southwestern Louisiana), Pompilus (Port-au-Prince), et Valdman (Indiana), le Pr Pierre Guiraud présenta un projet pour la création d'un Centre pour le Français Hors de France. La fonction de ce centre serait d'encourager les études sur le français langue vernaculaire, véhiculaire et littéraire hors de l'hexagone, y compris les pidgins et les créoles français par l'établissement d'un centre de documentation, l'organisation de colloques et le lancement de projets de recherche. Le Centre dirigé par le Pr Guiraud, vient d'être établi au sein de l'JDERIC (Institut d'Études et de Recherches Interethniques et Culturelles) à Nice.

PROGRAMME DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE A INDIANA UNIVERSITY

Le Department of French and Italian d'Indiana University offre un programme d'études menant à un M.A. et un Ph.D. en linguistique française. Ce programme est totalement indépendant des programmes d'études en littérature française et sanctionné par une série distincte d'épreuves. Par la constitution de son corps enseignant, ce programme d'adresse en particulier aux étudiants désireux de se spécialiser dans les domaines suivants: phonologie, syntaxe, lexicologie et sémantique du français contemporain; stylistique; dialectologie franco-américaine, en particulier le créole antillais; linguistique diachronique.

Corps Enseignant

- Anna Granville Hatcher. Ph.D., Johns Hopkins University. Professor.
- Albert Valdman. Ph.D., Cornell University. Professor.
- Samuel H. Rosenberg. Ph.D., Johns Hopkins University. Associate Professor.
- Gretchen H. Ruehler. Ph.D., University of Pennsylvania. Assistant Professor.
- Michael Mazzola. Ph.D., Cornell University. Assistant Professor.
- Marvin Moody. A.M., Indiana University. Lecturer.

Le Dr Pierre Guiraud, chef de la section de linguistique générale à la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Nice et directeur du Centre pour le Français Hors de France de l'IDERIC, enseigne dans ce programme pendant le premier semestre de chaque année.

Le Dr Guiraud a fait ses études à Montpellier et à la Sorbonne où il reçut le doctorat d'Etat. Il est l'auteur de nombreux livres et articles dans le domaine de la lexicologie et de la stylistique du français. Il est aussi l'auteur d'une douzaine d'ouvrages dans la collection Que Sais-je? (Presses Universitaires de France) traitant de divers aspects de la langue et de la linguistique françaises. Parmi ses plus récents ouvrages sont à signaler:

Structures étymologiques du lexique français (Larousse 1967)

Le gay savoir de la coquille ou la clé des ballades en jargon de Villon (Gallimard 1968)

Le Testament de Villon ou le gay savoir de la Basoche (Gallimard 1970)

La Stylistique -- Lectures et Essais de Stylistique (1970) dans une nouvelle collection Invitation à la Linguistique dirigée par le Dr Guiraud et publiée chez Klincksieck (Paris)

C O M M U N I C A T I O N S

Textes des Communications du Programme pour 1970

* * *

NOTE

La discussion de chaque communication se déroulera de la façon suivante. L'auteur présentera un bref résumé. Ensuite, les rapporteurs feront un exposé d'environ sept minutes. Avant que s'engage une discussion générale, l'auteur aura l'occasion de répondre aux commentaires des rapporteurs.

ETUDE SOCIOLINGUISTIQUE DES CONTACTS
ENTRE L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS
AU CANADA ET EN NOUVELLE-ANGLETERRE

Jean Louis Darbelnet

La présente étude se propose de replacer un phénomène linguistique dans son contexte socio-économique. Ce phénomène est la survivance du français sur le continent nord-américain deux siècles après la bataille des plaines d'Abraham, survivance imprévisible lors de la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre en 1763 et due, selon le mot d'Einar Haugen (1) au "triumph of sheer numbers and cultural cohesiveness."

Depuis, l'Amérique du Nord à part le Mexique est devenue un vaste empire culturel de langue anglaise, à l'exception de quelques enclaves de langue française, dont le Québec est la plus étendue, la plus peuplée et la plus organique. Si on laisse de côté les francophones des provinces de l'Atlantique et de l'ouest du Canada et ceux de la Nouvelle-Angleterre, qui sont groupés de façon moins compacte, on peut dire que ces enclaves comprennent les Acadiens du nord du Nouveau-Brunswick, les Franco-Québécois et les Franco-Ontariens. Ces trois groupes sont les mieux protégés contre l'assimilation, encore que seul le Québec, doté d'une organisation politique et administrative fonctionnant en français, soit vraiment outillé pour maintenir sa langue et sa culture. A cet égard, les Acadiens et les Franco-Ontariens sont intermédiaires entre le Québec d'une part, et les minorités des provinces de l'Atlantique et de l'Ouest et celles de la Nouvelle-Angleterre d'autre part. Dans le nord du Nouveau-Brunswick (considéré dans ce contexte comme étant en dehors des provinces de l'Atlantique), le français est non seulement la langue du foyer et de la paroisse, mais aussi dans une certaine mesure, celle de l'école. Dans les autres groupes minoritaires, il occupe peu de place dans le système scolaire et est fort désavantagé - c'est le moins qu'on puisse dire - sous le rapport des grands moyens d'information. Cependant, en ce qui concerne le Canada, cette situation est appelée à s'améliorer dans une certaine mesure.

Il est bien évident que le premier facteur de survie d'une langue est d'ordre numérique et géographique. Une langue dépend d'abord, pour sa prospérité, du nombre de ceux qui le parlent et de leur répartition sur le territoire. Quand M. Haugen parle du triomphe du nombre, il considère avec raison que les 60,000 colons français passés sous la domination anglaise en 1763 constituaient une masse importante, en égard au peuplement, à cette époque, de ce qui allait devenir le Canada. A l'intérieur du Québec, les francophones représentent 80% de la population totale. Dans les autres provinces, ils sont minoritaires: le Nouveau-Brunswick compte cependant près de 40% de francophones et l'Ontario entre 10 et 15%. Leur concentration

1.- Bilingualism in the Americas, 1965.

DARBELNET

dans ces deux provinces leur assure une certaine cohésion. Aucun des autres groupes minoritaires, à l'est ou à l'ouest, ne dépasse 65,000 habitants.

Les chiffres cités dans cette étude sont tirés du livre de Richard J. Joy, Languages in Contact (Ottawa, 1967), qui utilise les statistiques du dernier recensement, celui de 1961. En regroupant les données de M. Joy, on peut dresser le tableau suivant de la population francophone au Canada:

Provinces de l'Atlantique (sud du N.-B., N.-E., I.P.E., Terre-Neuve)	62,000
Nouveau-Brunswick (partie nord)	199,000
Québec	4,270,000
Ontario	425,000
Provinces de l'ouest (Man., Sask., Atla., C. B.)	167,000

Soit un total qui dépasse cinq millions de Canadiens de langue française.

Nous n'avons pas de chiffres en ce qui concerne les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, et s'il en existe ils ne peuvent être que très approximatifs, la tendance étant sans doute plus forte, dans un pays où la "mosaïque" fait place au "creuset," de se déclarer intégré au groupe majoritaire.

Pendant longtemps le taux élevé de sa natalité (il était encore de 33 pour 1000 en 1925) a été pour le Québec un facteur d'expansion démographique. Mais depuis la dernière guerre, les Canadiens français ont moins d'enfants, et même la natalité du Québec a cessé d'être la plus forte du Canada. Il faut y voir l'effet de l'urbanisation avec pour conséquence l'élévation du niveau de l'instruction et l'émancipation des Québécoises. La revanche des berceaux semble résolue et l'on comprend l'importance que prend auprès des gouvernants du Québec le problème de l'immigration. Le Canada est redevenu depuis 1946 un pays d'immigration et l'admission des immigrants relève du gouvernement fédéral. Le Québec tend à intervenir dans ce domaine parce qu'il souhaite encourager l'établissement de certaines catégories d'immigrants dans la province. Ses efforts visent naturellement les Européens d'origine latine, mais ils sont entravés, même ainsi, par la tendance des nouveaux venus à s'agréger à la minorité anglophone plutôt qu'à la majorité francophone. Ayant quitté leur pays d'origine pour faire fortune au Nouveau Monde ou tout au moins pour y trouver un avenir meilleur que celui qu'ils pouvaient espérer en restant chez eux, ils optent naturellement pour la langue qui permet la participation la plus large à la vie nord-américaine. D'ailleurs beaucoup d'entre eux regardent du côté des Etats-Unis, auréolés d'un plus grand prestige économique, et se préparent à une éventuelle seconde émigration en apprenant l'anglais. Mais même si leurs projets à cet égard restent incertains, ils ont le sentiment qu'au Québec l'anglais leur promet plus que le français. En d'autres termes, ils n'ont, à moins d'être francophones, aucune raison sentimentale de choisir le français; ils ont par contre des raisons pratiques d'adopter l'anglais. Naturellement une revalorisation plus poussée du français au Québec aurait sans doute pour effet de retenir un plus grand nombre d'immigrants au sein de la communauté de langue française, mais on peut s'attendre à ce

qu'un tel effet reste limité.

* * *

Les facteurs à considérer en deuxième lieu sont d'ordre socio-économique. Comme on l'a rappelé, les 60,000 colons français restés au Canada après la conquête ont pu maintenir leur identité grâce à leur nombre relativement élevé et à leur cohésion culturelle. Celle-ci tenait à l'encadrement de leur clergé qui voulait les garder dans la foi catholique en face des vainqueurs surtout protestants. Il est reconnu que dans sa survivance, la langue a bénéficié du zèle de l'Eglise, pour qui le catholicisme s'est d'abord identifié avec le français. Depuis, le nombre des catholiques anglais sur le continent nord-américain s'est accru dans des proportions telles que cette identification n'est plus de mise, et l'histoire des paroisses catholiques dans les régions francophones de part et d'autre du 42^e parallèle montre que par la suite le clergé local n'a pas toujours été francophone.

Quoi qu'il en soit, au nombre et à la cohésion il convient d'ajouter l'isolement comme facteur de survie: isolement des catholiques que le clergé s'efforçait de protéger contre les conversions éventuelles au protestantisme, isolement aussi d'une société agricole repliée sur elle-même. On peut sans risque d'erreur poser en principe que même lorsqu'elles écoulent leurs produits au dehors, les sociétés agricoles communiquent moins avec l'extérieur que les sociétés industrielles. La situation économique du Québec a donc longtemps renforcé un isolement que ses chefs spirituels souhaitaient et que, d'ailleurs, les conquérants n'éprouvaient guère le besoin d'atténuer. On peut dire que le français s'est maintenu au Québec en partie grâce à l'indifférence des Anglais qui n'ont pas entrepris l'assimilation systématique des conquis.

Cet isolement n'existe plus guère aujourd'hui. La révolution tranquille en a sans doute consacré la ruine, mais son déclin avait déjà commencé avec l'industrialisation graduelle de Québec. Cependant, l'auteur de ces lignes se rappelle avoir été frappé, alors qu'il habitait Montréal, de la facilité avec laquelle on pouvait y vivre entièrement en français, et l'on peut supposer que les choses n'ont pas tellement changé depuis les années 40, époque à laquelle il fit cette constatation. Comme, de son côté, la minorité anglophone se passe bien du français, on serait tenté de dire que Montréal pratique l'isolement linguistique plutôt que le bilinguisme, si l'on ne tenait compte du fait que beaucoup de francophones montréalais utilisent les deux langues dans leurs activités professionnelles. Mais nombreux sont ceux qui subviennent à tous leurs besoins en français, qu'il s'agisse de la famille, du culte, du travail ou des distractions. On sait que l'élite canadienne-française a été longtemps répartie entre trois professions: le droit (barreau et notariat), la médecine et le sacerdoce, auxquelles on peut ajouter le commerce de détail. Il a été et il est encore possible d'exercer ces professions uniquement en français à Montréal comme à Québec et c'est peut-être ce qui explique le nombre relativement élevé de Canadiens français qui savent médiocrement l'anglais.

Mais l'industrialisation se développe de plus en plus, avec ce phénomène concomitant qu'est l'urbanisation. Cette double transformation a pour effet de modifier la situation du français, même là où il est majoritaire. A ces représentants de catégories socio-professionnelles que sont l'avocat, le médecin, le prêtre, le commerçant, viennent s'ajouter l'homme d'affaires, l'industriel, l'ingénieur. Bien entendu, ils peuvent eux aussi

vivre et travailler en français. Cependant, il est clair que, linguistiquement parlant, ces nouvelles catégories se laissent moins aisément compartimenter que les professions traditionnelles mentionnées plus haut. Les affaires, l'industrie, l'ingénierie tendent à devenir internationales, et le moins qu'on puisse dire est qu'elles se développent à l'échelle continentale. Le Québec peut-il s'industrialiser en vase clos, sans s'intégrer économiquement au reste du continent nord-américain? Toute la question est là et il suffit de la poser pour deviner la réponse. Non seulement les chefs d'entreprise et les ingénieurs francophones doivent connaître l'anglais pour communiquer avec le reste du Canada et avec les Etats-Unis, mais il se peut qu'ils soient amenés à travailler en anglais. Bien plus, certains inclinent à penser que, dans leur spécialité, l'anglais est plus apte que le français à assurer leur développement intellectuel. Ainsi se trouve posée la question de la langue de travail qui est d'actualité depuis déjà quelques temps et à laquelle le gouvernement de M. Bourassa semble attacher une importance particulière, si l'on en juge par ses déclarations. Le problème ne se pose pas de la même façon aux différents échelons des entreprises. Au niveau de l'ouvrier, l'usage du français est presque partout possible, encore qu'on cite des cas de travailleurs obligés de travailler en anglais ou qui du moins amélioreraient leur sort s'ils acceptaient de le faire. Au niveau du contremaître et à plus forte raison à celui de l'ingénieur, la situation du français est moins assurée là où la direction est anglophone, et bien entendu les dirigeants travaillent dans leur langue maternelle: on ne peut guère concevoir qu'un conseil d'administration anglophone délibère en français, même s'il a son siège dans la Vieille Capitale. De plus, comme l'a dit un historien anglais, l'ordinateur sur ce continent parle anglais plutôt que français. "L'anglais est le principal véhicule de la pensée scientifique." Cette phrase est le titre d'un article du Monde (19-25 mars 1970) où il est fait état d'une étude de l'AUFELF (Association des universités partiellement et entièrement de langue française), qui se situe sur le plan international. Ce qui est vrai du monde en général l'est encore plus du Canada. A la notion de langue de travail doit donc s'ajouter celle de langue de recherche. Là où au Québec les recherches continuent à se faire en anglais (les Canadiens français étant des nouveaux venus dans ce domaine), il devient nécessaire de traduire en français ce qui a été conçu en anglais, ce qui augmente ce fardeau des pays bilingues qu'est la traduction. Il convient de noter ici que de grandes entreprises anglophones dont le siège est au Québec ont accepté cette surcharge et se sont mises sur le pied d'établir en français aussi bien qu'en anglais leur organigramme et certains documents de travail. Les droits des francophones qui travaillent pour ces raisons sont ainsi respectés, mais l'aspect culturel du problème subsiste, comme on le verra plus loin.

Dans une large mesure la situation du français au Québec est commandée par Montréal, qui apparaît à certains comme une vaste usine d'anglicisation. La grande cité marchande concrétise en tout cas un aspect du Canada français aux prises avec le progrès technique et la croissance économique.

Si l'on considère seulement le nombre des habitants et leur appartenance ethnique, Montréal mérite son titre de plus grande ville francophone

ANGLAIS ET FRANÇAIS AU CANADA

après Paris. Les francophones y sont en effet dans la proportion d'environ 65%. Le français y est donc langue majoritaire, mais c'est ici qu'il convient de distinguer entre langue majoritaire et langue privilégiée: la langue majoritaire est le français, la langue privilégiée est l'anglais. Cela tient à ce que dans la population l'élément qui compte, tout en étant numériquement minoritaire, est anglophone. Il est constitué par le monde des affaires, les grandes entreprises étant surtout anglo-saxonnes. Il n'est pas surprenant qu'il en soit ainsi. Montréal est certes la plus grande ville du Québec francophone, mais il est en même temps la métropole du Canada tout entier et l'une des grandes agglomérations urbaines de l'Amérique du Nord. Son importance tient beaucoup plus à l'activité économique du continent qu'à celle du Québec qui n'aurait vraisemblablement pas suffi à assurer son développement commercial et industriel actuel. Il se pourrait d'ailleurs que cette importance décline au profit de grands centres situés plus à l'ouest, conformément à une loi semble se vérifier aux Etats-Unis, si l'on compare, par exemple, Los Angeles et Boston.

Intégré économiquement au continent et par là obligé, aux niveaux où se prennent les décisions, de travailler en anglais, Montréal symbolise en quelque sorte le conflit latent entre les ambitions économiques des Québécois et leurs aspirations culturelles. Peuvent-ils garder leur langue et leur culture et en même temps profiter plus largement des avantages matériels qu'est censée offrir la croissance économique? Plus simplement encore peuvent-ils s'urbaniser et s'industrialiser en français? Tel est le défi que semble leur lancer le continent sur lequel ils vivent depuis trois siècles.

* * *

Pour bien comprendre le problème qui se pose ainsi au Québec, il faut se rappeler que la situation d'une langue varie suivant la façon dont elle est utilisée. On peut distinguer à cet égard d'une part le mode, et d'autre part les secteurs, d'utilisation.

On sait qu'il y a en fait quatre façons d'utiliser une langue. Ces quatre façons ou modes sont généralement combinés en totalité ou en partie, mais il est concevable qu'ils existent séparément. Ce sont: la pratique de la langue parlée, la pratique de la langue écrite, la compréhension orale et la lecture. Il va sans dire qu'une personne instruite parle, écrit, comprend et lit sa langue maternelle. Mais nous savons que la connaissance d'une langue étrangère peut être limitée tantôt à la compréhension orale, tantôt à la lecture. Certains parlent plus facilement qu'ils n'écrivent ou ne lisent, et cela est parfois vrai dans le cas de la langue maternelle.

Une langue n'est vraiment forte que là où elle bénéficie de cette quadruple utilisation. Cette situation existe d'une façon plus ou moins satisfaisante dans les enclaves où le français langue maternelle a une base scolaire. Mais en Nouvelle-Angleterre le français tend à n'être plus qu'une langue parlée au sein de la famille. Il sert aux besoins journaliers mais n'est plus au service de la pensée qui raisonne, qui analyse, qui cherche à

s'instruire. A ce stade une langue s'étirole. L'importance que de nos jours nous attachons à la langue parlée ne doit pas nous faire perdre de vue que toute langue dégénère dès qu'elle cesse de s'écrire. C'est ainsi que les dialectes français sont tombés au rang de patois. Cet amoindrissement de la langue, on peut le constater aussi dans certaines communautés de l'ouest et de l'est du Canada, là où le système scolaire est d'un faible secours pour le maintien de la langue maternelle. Cette sorte d'anémie ne menace pas le français au Québec; au Nouveau-Brunswick et en Ontario elle est tenue en échec ou ralentie par le développement de la scolarisation en français.

Par secteurs d'utilisation il faut entendre les domaines dans lesquels la langue est employée. Il est possible de les dénombrer: la famille, l'église, l'école, l'administration, les tribunaux, le gouvernement, le monde du travail, et de nos jours la recherche scientifique. Ce dénombrement ne présente aucun intérêt dans un pays qui n'a qu'une langue et qui l'emploie par conséquent à tous les niveaux et dans tous les domaines. Au contraire, dans les pays bilingues, il permet de mesurer assez objectivement l'importance relative des langues en présence.

Nous avons déjà mentionné le cas extrême où la langue ne s'emploie qu'au sein de la famille ou avec des amis de même ethnité. Il est normal que ce secteur se double de celui de la religion, mais ce dernier disparaît généralement avant l'autre. On cite le cas de l'église Saint-Pierre à Plattsburgh où jusqu'en 1946 un sermon était prêché en français chaque dimanche. Aujourd'hui, le sermon est en anglais et l'église s'appelle St. Peter's.

Il existe des situations bilingues où la langue minoritaire est enseignée à l'école, c'est-à-dire dans certaines écoles, et où parfois elle est même la langue véhiculaire de l'enseignement. C'est ainsi que dans certaines écoles paroissiales de la Nouvelle-Angleterre, le français s'enseigne encore et sert à enseigner certaines matières, mais non les sciences. D'une façon générale, les minorités linguistiques considèrent l'école comme l'un des bastions de la langue, et elle l'est en effet là où elle représente le seul secteur public après l'église où l'on ait l'occasion de l'employer. On comprend qu'en Ontario et au Manitoba la question scolaire, dans le passé, ait causé des tensions entre francophones et anglophones. Cette situation s'est notablement améliorée depuis que le gouvernement fédéral encourage officiellement le bilinguisme. Au Nouveau-Brunswick, l'université de Moncton dispense un enseignement en français, et en Nouvelle-Ecosse une commission d'enquête a étudié l'an dernier les moyens de développer et de vivifier l'enseignement du français aux Acadiens de cette province.

Au Canada en dehors du Québec, et dans les communautés francophones de la Nouvelle-Angleterre, le français, ou bien prend à peine pied dans le système scolaire ou ne dépasse guère ce stade. Si encourageants que soient, par exemple, les progrès de la scolarisation en français dans l'Ontario, avec ce couronnement des études secondaires que constitue l'enseignement supérieur dispensé par l'université d'Ottawa, il n'en reste pas moins que les francophones des enclaves modérément favorisées - que précédemment nous avons appelées intermédiaires - ont rarement l'occasion de travailler en

ANGLAIS ET FRANÇAIS AU CANADA

français. On assure qu'à Ottawa le nombre des magasins où l'on parle français s'est accru depuis quelque temps et beaucoup de bureaux du gouvernement fédéral correspondent en français avec leurs administrés francophones, mais ce régime particulier à la capitale fédérale n'affecte guère le statut du français dans le reste de l'Ontario.

Compte tenu des concessions consenties par les gouvernements provinciaux, il est, ce statut, conforme à l'article 133 de la loi créant la confédération. Le français peut être utilisé à la Chambre des communes et au Sénat ainsi qu'au parlement provincial du Québec, dans les tribunaux fédéraux et dans ceux du Québec. Ce privilège vaut également pour les comptes rendus des débats et audiences de ces institutions. Sont exclus, de toute évidence, les assemblées législatives et tribunaux des autres provinces, où rien n'oblige un juge à accepter une déposition en une autre langue que l'anglais. Et naturellement, dans les provinces en majorité anglophones le français n'est la langue ni de l'usine ni du bureau.

Au Québec, la situation est infiniment meilleure que dans les autres parties du Canada, puisque la province est administrée et gouvernée en français. La force de cette langue tient évidemment à la masse compacte de plus de quatre millions de Québécois qui la parlent, mais on ne saurait trop insister sur l'importance des moyens dont ils disposent: un système scolaire complet avec quatre universités de langue française, et outre le fonctionnement en français des rouages administratifs et gouvernementaux, des journaux, des maisons d'édition, la radio et la télévision également dans cette langue.

Il n'y a qu'une ombre à ce tableau, mais elle est d'importance. Le français n'est pas encore la langue de travail à tous les niveaux. Cela tient évidemment à ce que la puissance économique a été longtemps entre les mains de la minorité anglophone dont l'activité commerciale ou industrielle est en symbiose avec celle du reste du Canada et des Etats-Unis. Il y a là une situation de fait que la législation ne pourrait modifier que difficilement. Quand ils sont anglophones - et c'est souvent le cas - les dirigeants des grandes entreprises sont unilingues et peuvent difficilement se mettre à travailler dans une autre langue que la leur. Les instructions qu'ils donnent doivent alors être traduites pour les échelons inférieurs si le personnel subalterne est francophone. Ce problème n'existe pas là où la direction et la majorité du personnel parlent français, comme à Hydro-Québec.

Juxtaposé au secteur du travail est celui de la recherche, où, comme nous l'avons vu, il est plus commode d'utiliser l'anglais. Le chercheur doit se tenir au courant des travaux de ceux qui travaillent dans le même secteur que lui et qui, sur ce continent, sont le plus souvent anglophones. En somme, la tendance qui fait que nombre de congrès scientifiques européens se tiennent en anglais est encore plus forte sur ce continent et se fait sentir même dans les laboratoires et les bureaux d'études. Orientée pendant longtemps vers la médecine, le droit et la prêtrise, la classe instruite canadienne-française a produit peu de grands industriels et d'ingénieurs et quand elle s'est enfin tournée vers ces professions, elle a dû se mettre à l'école des Anglo-Canadiens et des Américains.

D'ailleurs cette anglicisation de la recherche se prépare au niveau de l'enseignement. L'usage du manuel anglais n'est pas rare dans les Facultés des sciences du Québec, et au niveau de l'enseignement secondaire, les manuels de sciences sont souvent traduits de l'anglais dans un français non exempt d'anglicismes. Il existe dans le nord de l'Europe de petits pays fort industrialisés (par exemple la Hollande, la Suède) dont la langue est à peu près sans rayonnement au dehors. L'élite de ces pays parle très bien une ou deux langues de grande communication qui sont généralement l'anglais et l'allemand. Il semble cependant que les scientifiques de ces pays, qui doivent parler et écrire une autre langue pour communiquer avec leurs homologues étrangers, continuent à travailler dans la leur. Si c'est exact, on peut se demander pourquoi ce qui peut se faire à Rotterdam ou à Stockholm est si difficile à réaliser à Montréal. La réponse est sans doute que l'Europe et l'Amérique n'ont pas évolué de la même façon sur le plan culturel.

L'adjectif culturel a, comme son substantif, deux sens possibles dans ce contexte. Il peut se rapporter à culture au sens d'enrichissement de l'esprit, ou à l'ensemble de nos façons de vivre ou de penser. Des deux aspects c'est surtout le second qui est à considérer ici. La culture nord-américaine est une culture de masse dont l'une des valeurs est la standardisation. Les Européens sont frappés par l'aspect uniforme ou quasi uniforme de la vie américaine où les différences régionales, qui existent cependant, paraissent négligeables quand on est habitué à la diversité européenne. Et l'uniformité linguistique semble aller de pair avec celle des villes et des paysages. Il faut, en ce genre de choses, se défier des fausses analogies mais si les deux uniformités ne résultent pas nécessairement l'une de l'autre, elle conjuguent leurs effets. Dans la mesure où l'on peut parler de monolithisme linguistique, le phénomène est américain plutôt que canadien. Cependant, il ne semble pas injuste de dire que pour les Nord-Américains anglophones en général, le bilinguisme est un phénomène aberrant, que les circonstances rendent parfois nécessaires, mais qui au fond ne devrait pas exister dans une société bien organisée. Et il est bien vrai que le culte de l'efficacité s'accommode mal du bilinguisme. La civilisation nord-américaine tend à rejeter les particularismes, qu'il s'agisse des moeurs ou de la langue. Sur ce point, le Canada est en retard sur les Etats-Unis, mais il aurait vite fait de rattraper son voisin du sud s'il était uniquement peuplé d'Anglo-Canadiens. Dans cette perspective, on s'explique l'emprise d'une seule langue sur la vie du continent au nord du Rio Grande et le contraste qu'elle présente avec la mosaïque culturelle de l'Europe, où les langues minoritaires, appuyées sur de solides traditions culturelles, résistent encore aux langues de grande communication qui elles-mêmes se font équilibre. Et il est significatif que les Anglais cultivés savent souvent mieux le français que les Anglo-Canadiens dont on attendrait, dans ce domaine une motivation supérieure à celles des insulaires britanniques. Dans le même ordre de faits, on constate que l'étude du français est plus poussée dans les écoles australiennes que dans les écoles américaines. Cette indifférence à l'étude des langues étrangères - qui comporte de remarquables exceptions - explique en partie la nature du bilinguisme canadien. En général, on fait plus de français dans les écoles anglaises du Canada que dans les écoles américaines. Les résultats sont loin d'être proportionnellement meilleurs. Il en résulte que la plupart des Canadiens qui peuvent s'exprimer facilement dans les deux langues sont des francophones. Cette situation les avantage,

ANGLAIS ET FRANÇAIS AU CANADA

surtout dans le climat politique actuel, puisqu'elle leur assure certaines situations. Cependant on peut se demander s'ils n'en conçoivent pas un certain dépit. A la façon dont ils apprécient, quand ils le rencontrent, l'intérêt que portent au français certains Anglais d'outre Atlantique, on a l'impression qu'ils ressentent un peu comme une marque de dédain le refus de la grande majorité des anglophones de parler leur langue, ou même de la lire. L'obligation qui est maintenant faite à certaines catégories de fonctionnaires fédéraux de parler français se heurte à des résistances et d'ailleurs ne touche qu'une faible minorité d'Anglo-Canadiens.

Ceci dit, il faut bien reconnaître que la nature des contacts entre les deux langues dépend sans doute encore plus des initiatives que peuvent prendre collectivement dans ce domaine les francophones du Québec. La revalorisation de français est rendue plus facile avec le concours d'Ottawa, mais elle est avant tout l'oeuvre du Québec, et d'ailleurs c'est sans doute à Montréal qu'elle subira l'épreuve décisive.

Il convient d'examiner l'attitude des Québécois vis-à-vis de leur langue. Quiconque peut comparer les années d'avant-guerre avec l'époque actuelle constate que l'opinion est beaucoup plus sensibilisée à ce problème qu'il y a vingt-cinq ans. Cependant, malgré la fidélité sincère aux traditions culturelles et linguistiques du Québec, le gouvernement ne semble pas avoir arrêté une politique linguistique vraiment organique. Nous disons "organique," car des mesures ont été prises d'une façon empirique. La situation lui impose d'ailleurs une certaine réserve. Il y a environ trois catégories professionnelles qui, par leur indifférence ou leur méfiance, entravent l'épanouissement d'une vigoureuse refrancisation. Ce sont les juristes, qui tiennent au statu quo en ce qui concerne la terminologie juridique, les hommes d'affaires, qui ne veulent pas courir le risque de mécontenter leur clientèle en lui imposant de nouvelles habitudes linguistiques, et enfin les scientifiques pour des raisons déjà exposées. D'autre part, la refrancisation doit compter avec un certain provincialisme qui subsiste encore malgré la multiplication des contacts avec l'extérieur. Ce sont surtout les Québécois qui ont résidé à l'étranger qui sont convaincus que le français du Québec doit se différencier le moins possible du français européen et africain. Ceux qui ne sont jamais sortis de chez eux ont le sentiment que le français dont ils ont l'habitude est suffisant pour leurs besoins quotidiens. Et ils ne manquent pas de faire remarquer que le français de France accepte des anglicismes que l'on rejette à Québec. Ce disant, ils ne se rendent pas compte que si le phénomène de l'anglicisation est généralisé dans toute la francophonie, il prend des formes différentes de part et d'autre de l'Atlantique. D'un côté des mots américains entrent librement dans la langue de tous les jours; de l'autre, on leur barre la route, mais par contre les infiltrations sémantiques et syntagmatiques sont d'autant plus fréquentes qu'elles passent inaperçues.

La refrancisation se heurte aussi à une difficulté moins apparente mais non moins réelle. Sans doute le Québec "n'est pas une province comme les autres," mais tout en gardant une certaine identité, il vit, matériellement et dans une certaine mesure, psychologiquement, à l'américaine. C'est une conséquence inéluctable de son urbanisation et cela signifie qu'une même culture, à quelques nuances près, sous-tend deux langues différentes.

Le français est ainsi constamment obligé de désigner des concepts qui ont été pensés en anglais.

De tout ce qui précède on pourrait conclure que la situation du français est compromise sur le continent nord américain. C'est beaucoup dire. Les observateurs objectifs ne pensent pas qu'il puisse se maintenir indéfiniment dans les petites enclaves où il ne s'élève guère au-dessus du niveau familial. D'ailleurs certains Québécois préfèrent consacrer leurs ressources à leur propre défense contre l'assimilation plutôt que d'aider les francophones "d'outre-frontières" dans un combat dont ils redoutent qu'il se termine par une défaite. D'un point de vue plus réaliste que sentimental, ils ont sans doute raison. En ce qui concerne le sort de la langue française au Québec, on peut raisonnablement supposer que, si des mesures ne sont pas prises dans certains des secteurs qu'elle occupe et qu'elle doit occuper sous peine de s'anémier, elle risque de décliner lentement comme langue de culture et de grande communication. Vraisemblablement, elle resterait longtemps encore la langue de la vie privée.

Il ressort de la présente étude que le moins qu'on puisse dire c'est que l'évolution de la civilisation nord-américaine ne renforce pas les positions du français sur ce continent. L'intérêt que présente l'analyse tentée ci-dessus de la situation sociolinguistique dans laquelle se trouvent les francophones d'Amérique, est d'aider à discerner les mesures propres à écarter certaines menaces et à maintenir ainsi sur ce continent une diversité culturelle qui, en fin de compte, est sans doute désirable.

Université Laval
Québec

LES PROBLÈMES DE CONTACT
ENTRE LE FRANÇAIS ET LE CRÉOLE
EN HAÏTI

Jacques Zéphyr

"Ce coeur obsédant qui ne correspond
Pas avec mon langage et mes costumes
Et sur lequel mordent, comme un crampon,
Des sentiments d'emprunt et des coutumes
D'Europe, sentez-vous cette souffrance
Et ce désespoir à nul autre égal
D'apprivoiser avec des mots de France
Ce coeur qui m'est venu du Sénégal?"

(Léon Laleau)

Si, de nos jours, il est possible d'affirmer qu'Haïti est un pays bilingue, on ne peut pas dire qu'il en fut toujours ainsi. Sans doute, depuis son indépendance en 1804, l'usage du français et du créole est courant dans la jeune République. Mais quand on jette un coup d'oeil rétrospectif sur la place réelle de ces deux langues dans la société haïtienne, on se rend bien vite compte que, pendant plus de 120 ans, le français a quand même joui d'une situation privilégiée par rapport à celle réservée au créole.

Après tout, le français, jusqu'en 1946, a toujours été considéré comme la seule langue officielle d'Haïti, c'est-à-dire comme celle de l'administration, de la justice, de l'école et de l'élite, tandis que le créole fut de tout temps utilisé comme la langue familière de l'Haïtien cultivé et l'unique langue parlée par les 80% d'illettrés que comporte la population.

C'est que, bien que les deux langues aient servi de fonction vitale dans la vie haïtienne, elles n'ont jamais été acceptées comme deux véhicules linguistiques de valeur égale. Le français a toujours bénéficié d'un prestige que n'a jamais possédé le créole. En effet, à tort ou à raison, pendant plus d'un siècle, l'Haïtien est resté persuadé que

le français (...) est la langue de l'élégance, de la capacité sociale, la langue qui, chaque fois que cela est possible, doit rehausser toutes cérémonies et fêtes privées et publiques importantes. (1)

En somme, dans ce pays, le français est demeuré par tradition l'instrument linguistique qui donne un vernis européen officiel à toutes les

1.- Edith Efron, "Le Créole contre le français," Optique, n. 5, juillet 1954, p. 20.

institutions haïtiennes.

En revanche, le créole, seul véhicule de communication de la masse, nous l'avons vu, a été pendant longtemps jugé comme une langue inférieure, celle des illettrés et des ignorants, indigne d'être considéré comme le parler officiel de la République et d'être élevé au rang de langue nationale. Ainsi donc l'Haïtien incapable de parler français se situait autrefois de façon définitive dans la classe inférieure. D'autant plus que, dans le pays, la connaissance du français était l'un des facteurs essentiels de progrès social, puisque les échelons supérieurs de l'administration et des postes rémunérateurs étaient fermés à ceux qui l'ignoraient, quels que fussent, par ailleurs, leurs mérites personnels ou leur valeur individuelle. Les préjugés à cet égard étaient si forts que l'Haïtien non-instruit qui ne parlait que le créole éprouvait une véritable honte de sa condition et possédait même souvent un véritable complexe du fait qu'il ignorait le français.

Ainsi donc, jusque vers 1940, le snobisme de la connaissance du français était tellement fort que même ceux qui le parlaient mal se croyaient obligés de l'utiliser pour se valoriser. Qu'il fût incorrectement parlé ou richement teinté de créole, cela importait peu. Il fallait sauver les apparences, se hausser dans l'échelle sociale et prouver à tous qu'on connaissait le français. Dans ces conditions, il est aisé de s'imaginer la pauvreté du français utilisé par la classe moyenne des villes, celle qui n'a fréquenté les écoles publiques que pendant quelques années et qui sortait d'un milieu nettement créolisant (2).

Bien entendu, la qualité du français parlé par la bourgeoisie, qui fournissait la majeure partie de la clientèle des écoles privées secondaires et des universités, était tout autre. Poussés d'ailleurs par les mêmes préjugés, les membres de la classe aisée et instruite mettaient tout en oeuvre pour perfectionner leur connaissance de cette langue: études dans les écoles où l'enseignement était dispensé par des Français (3), études supérieures à Paris ou, tout simplement, nombreux séjours en France ou dans d'autres pays de langue française. L'on comprend évidemment qu'à ce régime il existait tout de même en Haïti tout un groupe d'individus qui possédaient le français d'une façon remarquable à la grande surprise des étrangers francophones qui ne savaient

2.- Il convient de souligner en passant que l'élite sociale et intellectuelle d'Haïti, pour qui le français est vraiment la langue usuelle et courante est peu nombreuse comparée à la masse de la population, composée en grande partie de paysans, de petits commerçants, d'artisans et d'ouvriers de toutes sortes.

3.- A l'heure actuelle, l'enseignement dispensé par les Français est assez mal vu et en butte à de violentes critiques, comme celle-ci par exemple: "Notre système d'éducation - confié en grande partie à des étrangers qui ont empoisonné l'âme de nos enfants de tous les préjugés contre nos origines, notre histoire et

FRANÇAIS ET CREOLE EN HAÏTI

pas toujours à quoi s'attendre lorsqu'ils recontraient un Haïtien et engageaient la conversation avec lui. Cependant, qu'on ne s'y méprenne pas, même parmi les bourgeois cultivés et lettrés qui possédaient à merveille le français, le créole avait sa fonction et était utilisé.

C'est que, tout autant que son compatriote non-instruit, l'Haïtien éduqué prenait plaisir à s'exprimer en créole. Son visage, sa voix, si souvent rigides, retenus et vides d'expression quand il parlait français, s'épanouissaient en mouvements gracieux quand il reprenait le créole. On sentait qu'il était à l'aise en créole, qu'il en jouissait. Il avait beau prétendre que le français était sa langue principale, sa langue d'instruction et de culture, il restait que le créole était sa langue familière, sa langue ordinaire, même s'il se refusait la satisfaction de s'en servir continuellement.

Car - ne nous y trompons pas - à cette époque, l'Haïtien cultivé partageait le même complexe à l'égard du créole que l'Haïtien non-éduqué qui ignorait le français. Comme ce dernier, en effet, il était convaincu que le créole était un vulgaire patois, un dialecte local, qu'il ne consentait à employer que lorsqu'il s'adressait à la classe inférieure de la population, celle qui était incapable de s'exprimer en français. Bien entendu, c'était une illusion, une prétension bourgeoise, nourrie par la classe cultivée à qui on avait appris, depuis la tendre enfance, que le créole était un signe manifeste d'ignorance, d'infériorité et de vulgarité et qu'il fallait, à tout prix, éviter de le parler.

Comme on peut en juger, pendant très longtemps, il a existé en Haïti une sorte de snobisme collectif, de préjugé ridicule à l'égard du créole, qui était considéré comme une langue dégradante et infériorisante. Le respect pour le français et le dédain pour le créole étaient tels que dans les familles éduquées de la classe moyenne supérieure et dans la haute bourgeoisie, les enfants étaient même punis s'ils parlaient créole - ceci en dépit du fait que leurs aînés se permettaient de l'employer constamment. Ainsi, dès son jeune âge, le jeune bourgeois haïtien était systématiquement entraîné à une attitude de honte, de mépris à l'égard du créole. Cela ne veut point dire qu'il ne la parlait pas en cachette. Car, en dépit des punitions, des menaces, aussitôt qu'il en trouvait l'occasion - c'est-à-dire, pour peu qu'il fût loin de ses parents - il ne manquait pas d'utiliser cette langue qui lui semblait plus naturelle pour communiquer avec autrui et qu'instinctivement il était porté à employer dans un pays où cette langue est parlée et comprise de tous.

*

* *

notre culture - assure la production en série de faux Haïtiens prêts à barrer la route à toute tentative de reconquête de l'âme haïtienne." [Emmanuel Ambroise, Préface à Odnell David, Le Devenir du créole comme langue nationale. Etude critique (Port-au-Prince, Les Presses Libres 1952), p. 10.]

Telle est, jusqu'en 1940 du moins, la situation des deux langues en Haïti. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour se rendre compte que la situation du créole jusqu'à cette époque était très précaire par rapport à celle du français qui jouissait de toutes les faveurs de l'estime, de la considération et du prestige.

Pourtant, une analyse objective de cet état de choses ne tarde pas à en révéler toute l'absurdité. En effet, quand on considère la population haïtienne dans son ensemble, on voit que le français a toujours été le moyen d'expression d'une petite minorité, soit de dix pour cent seulement de la population, le reste, soit quatre-vingt-dix pour cent, comprenant dans des proportions difficiles à déterminer, un certain nombre d'individus qui peuvent, au besoin, s'exprimer dans un français approximatif, mais qui utilisent plus spontanément le créole, et d'autres, en grande majorité, qui sont franchement créolisants. Comme nous l'avons vu, même chez les Haïtiens éduqués qui font partie des dix pour cent de la population connaissant le français, "il est rare qu'une conversation (...) se déroule en français d'un bout à l'autre. Dès que la passion entre dans le jeu, dès qu'il devient nécessaire de détendre un peu l'interlocuteur, d'exprimer une idée d'une façon vive, familière ou enjouée, dès qu'il éprouve une gêne quelconque, le parleur recourt au créole (4), soit en mêlant français et créole dans une même phrase, soit en y insérant simplement des termes indigènes pour désigner des objets ou des actions qui sont spécifiquement haïtiens."

Voilà pourquoi si, après l'indépendance d'Haïti, le français et le créole ont coexisté dans le pays, - le français, comme langue officielle de l'administration et des hautes classes, le créole, comme instrument de communication entre toutes les classes, - en réalité, le créole semble avoir toujours été non seulement la langue commune du pays dans son ensemble, mais la langue unique de la majorité de ses habitants. Sans doute, avant 1946 le créole était-il considéré dans tous les milieux haïtiens comme une langue populaire, un simple dialecte ou un vulgaire patois, guère de mise en société, plutôt parlé par les gens non-éduqués et dont l'usage était même interdit aux enfants dans les bonnes écoles et dans les meilleures familles.

Depuis une vingtaine d'années, cette façon de voir n'est plus acceptée. Un grand nombre d'intellectuels haïtiens, influencés par le mouvement de la négritude de l'après-guerre, voudraient voir dans le créole, - et non dans le français qu'ils considèrent plutôt comme une marchandise importée de l'ère coloniale, - la langue nationale du pays. Leur argument essentiel c'est que le créole est accessible à la majorité des habitants d'Haïti qui ne parlent que cet idiole. D'après eux, le français est sans doute la langue officielle, la "langue d'apparat," mais "notre vraie langue, disent-ils, celle que nous balbutions la première (...), celle du peuple des villes comme des campagnes, celle de toutes les familles, malgré les différences d'éducation (...), celle qui pour les gens les plus frustes comme pour les esprits les plus finement cultivés (...) demeure naturellement la plus expressive, celle qui traduit intégralement nos sentiments les plus profonds (...), c'est

4.- Fredel Josephus. La langue française en Haïti, p. 137.

le créole" (5).

D'autre part, établissant un lien entre le créole et certains dialectes africains, ils sont convaincus que le créole se rattache mieux aux origines noires du peuple haïtien que le français et, par conséquent, il leur paraît plus propice à traduire ses aspirations. "C'est un truisme d'avancer, affirme Emmanuel Paul, qu'il y a des mots créoles intraduisibles en français de même que nous avons des concepts rendus en créole qui sont incompréhensibles, inadmissibles pour la logique occidentale. C'est qu'ils sont les produits d'une culture, de la nôtre, dont le vrai véhicule d'expression est incontestablement le créole" (6).

Cependant, le grand souci des partisans de la négritude en Haïti, c'est de se faire les défenseurs de la masse, du peuple qu'ils veulent sauver de l'ignorance, en lui apprenant à lire et à écrire, - non pas en français, ce qui serait trop difficile - mais en créole.

Il n'entre pas dans notre propos d'analyser ici le bien-fondé de ces idées. Ce qu'il importe de savoir, c'est qu'elles ont fait leur chemin dans les esprits et jouissent depuis une vingtaine d'années d'une grande influence. Sous leurs instigations, le créole s'infiltré un peu partout et enregistre tous les jours des avances dans des domaines qui lui étaient autrefois interdits. D'une façon plus générale, une observation attentive des milieux haïtiens - après 1946 et surtout de nos jours - révèle que le français est beaucoup moins employé dans les familles éduquées, dans les rapports quotidiens, dans les affaires, dans les relations sociales et même dans les bureaux de l'administration. Ainsi, voici comment un défenseur de la Négritude détruit le mythe si répandu que le français est la langue officielle de l'état et de l'administration. "Est-elle la langue de la nation? Langue de l'administration, détient-elle en fait ce privilège? La réponse à ces questions est négative, parce qu'il est vrai d'affirmer que la langue créole domine sans conteste les conversations des fonctionnaires de l'administration" (7).

Sans doute y a-t-il autant de gens en Haïti qu'autrefois à parler et à comprendre le français, mais c'est chez la plupart un français approximatif, fortement teinté de créolismes, puisque le français pour eux tend à devenir une langue seconde qu'ils n'emploient que dans des occasions de plus en plus rares.

5.- Ernest Douyon, Préface à Jules Faine, Philologie créole. Etudes historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti (Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat, 1937), p. v.

6.- Emmanuel-C. Paul, Culture, langue, littérature (Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat, 1954), p. 5.

7.- Odnell David, "Le Créole, langue nationale du peuple haïtien," Panorama. Nouvelle série, no. 6, août 1955, p. 223.

Même dans les écoles où les cours se font en français avec des manuels provenant en grande partie de France, on arrive difficilement à obtenir que les élèves ou les étudiants parlent français en dehors des classes, ce qui constitue un obstacle sérieux à la conservation d'une langue pure et châtiée chez les jeunes en cours de formation. C'est qu'en parlant continuellement créole en dehors des classes, l'élève contracte des habitudes de langage pour la plupart vicieuses. Comme le notait fort justement un éducateur haïtien, "il [s'accoutume] à attribuer aux objets des noms impropres, (...) à donner à certains mots une acception qui ne leur convient pas ou une prononciation qui les défigure" (8). Qui pis est, chaque fois qu'il est remis en contact avec le français, en classe ou à d'autres occasions, il se trouve toujours quelque peu dérouté ou mal à l'aise, "car cette langue est pour lui quelque chose d'étranger et de mort, qui ne lui semble avoir aucun rapport avec le langage vivant et expressif au moyen duquel il exprime sa pensée et communique avec ses semblables" (9). Aussi finit-il par s'établir entre la langue qu'on lui enseigne à l'école et celle qu'il parle au dehors un véritable antagonisme.

Ainsi donc, quels que soient les efforts déployés par les écoles et par les professeurs, conscients du danger, pour sauvegarder la pureté du français et en propager l'usage en dehors de classes, l'emploi de plus en plus courant du créole constitue un handicap à son enseignement et à sa connaissance.

*

* * *

Cependant, la concurrence que fait le créole au français ne s'arrête pas là. Ces dix dernières années ont été marquées par des tentatives de plus en plus nombreuses de la part de poètes et de dramaturges haïtiens, engagés dans le mouvement de la négritude (10), d'élever le créole au rang de langue littéraire. Ces écrivains, - éduqués,

8.- Dantès Bellegarde, Haïti et ses problèmes (Montréal, Fernand Valiquette, 1944), p. 66.

9.- loc. cit.

10.- Le nationalisme politique est né en Haïti pendant l'occupation américaine de 1915 à 1934, et en réaction contre cette forme de colonisation. C'est ce nationalisme politique qui devait plus tard donner naissance dans le pays à cette sorte de nationalisme culturel qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le mouvement de la négritude. "Des jeunes gens et des hommes d'âge, explique le Dr. Price-Mars, le principal instigateur de ce mouvement en Haïti, se sont retrouvés unis dans la même ardeur de recherche pour expliquer ou glorifier nos valeurs indigènes: folklore, langue, croyances et coutumes. N'y a-t-il pas là, disait-on, une source d'inspiration et des richesses inestimables que le mépris de tous livrent au gaspillage et à la

FRANÇAIS ET CREOLE EN HAÏTI

remarquons-le bien, dans la plus pure tradition française, - voudraient rejeter le français comme moyen d'expression écrite et confier au créole, qu'ils s'acharnent à considérer comme une langue, la tâche d'exprimer leurs idées, leurs sentiments, leurs états d'âme les plus intimes. C'est que le créole a atteint, à leur avis, le degré de développement voulu, où il est prêt à servir d'expression à une littérature écrite.

Il y a plus, c'est que surtout, selon eux, la langue française est incapable de traduire avec fidélité l'inspiration d'un auteur authentiquement haïtien, car en l'utilisant

"il confronte, prétendent-ils, des difficultés qui tuent sa spontanéité et l'éloignent de l'atmosphère de sa propre culture pour le mettre d'emblée dans celle de la culture française. (...) [P. 9] A force de se conformer à la culture française, en d'autres termes au génie français, à l'esprit français, il se dépersonnalise; il inhibe toutes les virtualités conservées dans cet inconscient imprégné par sa culture (...). Il met au rancart les mêmes éléments qui caractérisent la culture haïtienne (...). (En somme), [P. 11] l'émotion haïtienne avec sa chaleur africaine, la sensibilité haïtienne avec toute cette gamme de tons, bref, ce rythme de l'expression, tout cela ne peut être rendu que par le créole d'une façon fidèle." (11)

La tentative de Morrisseau-Leroy, écrivain haïtien de talent, est parmi beaucoup d'autres, caractéristique de la nouvelle tendance. Défiant, en effet, l'élite cultivée du pays, il a transposé en créole l'Antigone de Sophocle, la Nédée d'Anouilh, et composé tout en créole une pièce originale Tatam, dont l'ambition est de mettre en évidence les croyances populaires du peuple haïtien (12). C'est en ces termes que son initiative

destruction du temps? (...) Ne faut-il pas questionner notre passé ethnique, interroger ce que nous devons aux lourds mystères de l'Afrique lointaine autant qu'à l'inextricable apport des hérités caucasiennes, (...) afin de mieux saisir les difficultés de notre vie nationale, dominée par le complexe d'un refoulement collectif et l'impératif d'une double attirance: l'artifice de la civilisation occidentale et le réalisme d'une culture indigène en instance de mutation? Voilà à quelle fermentation et à quel bouillonnement d'idées et de sentiments (...) nous devons le mouvement d'affranchissement spirituel ou de renaissance nègre de notre jeune littérature." Jean Price-Mars, "L'Etat social et la production littéraire en Haïti," Conjonction, no. 34, août 1951, pp. 51-52.

11.- Emmanuel-C. Paul, Op. Cit., pp. 8-11.

12.- Cf. l'intéressant article de F. Morrisseau-Leroy où il explique son point de vue: "La littérature haïtienne d'expression créole: son avenir," Présence Africaine, no. XVII, pp. 46-59.

"courageuse" a été saluée par le docteur Price-Mars que l'on considère aujourd'hui comme le père de la Négritude dans le monde:

"En révélant sa combativité, (son initiative) témoigne également de l'ardeur avec laquelle il prend position dans le grave problème du bilinguisme qui divise l'intellectualité haïtienne. Ecrivain méritoire de langue française, il a tenu à prouver que la langue créole pouvait s'adapter à toutes les modalités de la pensée et en exprimer les moindres nuances. Il s'est lancé dans cette bataille avec la foi qui soulève les montagnes et en est sorti victorieux. Gloire lui en soit rendue. Car ce n'est pas le moindre service qu'il aura rendu à la communauté haïtienne en démontrant par son énergie créatrice et son talent propulseur qu'Haïti possède des ressources inemployées dont on peut attendre le plus grand mouvement progressif dans le domaine de l'art et de la vie intellectuelle." (13)

La littérature haïtienne qui, jusqu'aux environs de 1955, avait été presque exclusivement française, - puisqu'elle ne comptait dans son histoire que quelques oeuvres, écrites en créole - se dégage de plus en plus désormais de l'emprise française, de sa tradition littéraire, et cherche une voie nouvelle "dans une production dont l'originalité consiste à donner un cachet indigène à l'expression d'une pensée" (14) proprement haïtienne.

"Pendant plus d'un demi-siècle, constatera avec dédain Price-Mars, (la littérature haïtienne) aura été un pâle reflet de la littérature française. Elle a semblé n'avoir pour objectif que de réfléchir les mouvements de l'âme française, exprimer les mouvements d'opinion divers et changeants de l'ancienne métropole au point qu'on y trouve toutes les querelles d'école, toutes les aspirations, toutes les préoccupations qui ont eu leur point de départ dans les cénacles parisiens et dont la langue offre le témoignage de 1804 à nos jours." (15)

De son côté, Emmanuel Paul fera remarquer avec ironie:

"Si simiesque qu'ait été notre imitation, l'effort est quand même digne d'éloge(...). Plusieurs de nos échantillons sont arrivés à un appréciable degré de perfectionnement et ont eu un succès plutôt de curiosité. Mais une question

13.- Jean Price-Mars, De Saint-Domingue à Haïti. Essai sur la culture, les arts et la littérature (Paris, Présence Africaine, 1959), p. 9.

14.- Ibid., p. 71.

15.- Jean Price-Mars, "L'Etat social et la production littéraire en Haïti," Conjonction, no. 34, août 1951, p. 50.

se pose tout de suite. Dans quelle mesure ces écrivains ont-ils reflété la culture haïtienne? Ont-ils produit des oeuvres vraiment fortes dans laquelle tous les Haïtiens (...) ont trouvé l'expression commune de leurs sentiments et de leurs émotions? Dans une très faible mesure." (16)

Sans doute, jusqu'à présent ce mouvement littéraire est-il peu fécond en oeuvres originales. Cependant, les idées qu'il défend avec acharnement reflètent non seulement les aspirations et les ambitions d'une partie de l'intellectualité du pays, mais - ce qui est plus grave - exercent une immense influence sur la jeune génération à qui on enseignait, de préférence, autrefois, que la culture française faisait partie "de la personnalité haïtienne et qu'y renoncer serait une mutilation" (17), une déchéance.

C'est que les idées et les arguments en faveur du créole, s'ils ne possèdent pas tous les attributs de la vérité pure et simple, offrent tous les attraits d'un patriotisme fervent et d'un racisme loyal. Selon les partisans de la négritude, en effet, propager le créole, en faire un véhicule de culture, c'est contribuer à enrayer l'ignorance chez ce peuple noir, à relever le niveau intellectuel et culturel des neuf-dixièmes de la population haïtienne pour qui le créole est la seule langue de communication (18); c'est encore et beaucoup plus affirmer le génie et l'originalité du peuple haïtien et surtout libérer son âme des contraintes d'un moyen d'expression qui n'est guère le sien.

Aussi l'écrivain haïtien, en prenant la plume pour écrire, se trouve devant un cas de conscience. Ecrire en français, pour lui, n'est plus une simple question de goût, de préférence. Son choix l'engage et est automatiquement interprété comme le signe d'un refus d'assumer son identité haïtienne, sa négritude, comme la tentative de se faire passer pour ce qu'on appelle avec mépris en Haïti "un Français coloré." Car

16.- Emanuel-C. Paul, *Op. cit.*, p. 6.

17.- Dantès Bellegarde, *Haïti et son peuple* (Paris, Nouvelles Editions Latines, 1953), p. 2.

18.- "A moins que le dramaturge haïtien, affirme Morisseau-Leroy, néglige (...) toute une classe d'hommes chez qui se déroule le vrai drame, il est obligé d'avoir recours au créole, de temps en temps. Tandis qu'une catégorie d'écrivains produisent pour une élite et pour la clientèle étrangère, l'auteur dramatique écrit en vue de la représentation de ses oeuvres devant le peuple haïtien tout d'abord. Il est inconcevable qu'il veuille écrire dans une langue que ne comprend pas son public. (...) Un théâtre qui ne s'intéresserait et ne s'adresserait qu'à la faible minorité des "parlant-français" de la communauté perdrait tout caractère d'un art national. (...) L'écrivain qui se résignerait à une telle limitation devrait mourir de chagrin." [F. Morisseau-Leroy, "Plaidoyer pour un théâtre en créole," *Panorama*. Nouvelle série, no. 4, juin 1955, p. 129].

aujourd'hui, l'écrivain qui délaisse le créole, "qui se complaît dans l'adoration des cultures étrangères, particulièrement de la française et qui tient en suspicion la culture populaire, ne saurait être considéré, culturellement parlant, comme l'Haïtien authentique" (19).

En somme, pour cet écrivain, ne pas choisir le vernaculaire comme moyen d'expression est une faute impardonnable, un manque de patriotisme, d'orgueil de race - puisque le français, après tout, est une langue importée qui, en outre, aura toujours le tort de rappeler l'origine coloniale d'Haïti. Ecrire donc en créole semble être aujourd'hui plus qu'un souhait, c'est pour le jeune écrivain une question de fierté, d'honneur et surtout la marque d'une originalité foncièrement et authentiquement nègre.

Cela en dit long sur le destin du français en Haïti car, du moment où le créole est considéré comme la langue littéraire du pays, il n'est pas éloigné le jour où le français sera banni de l'enseignement et remplacé par la langue vernaculaire, seule capable, paraît-il, d'exprimer les réalités haïtiennes d'une façon authentique.

D'ailleurs, pour les défenseurs de la Négritude en Haïti, l'avènement d'une littérature d'expression créole ne fait plus de doute car "tous les jeunes écrivains intelligents, disent-ils, ont acquis la conviction que le créole est une langue et peut devenir une langue littéraire" (20). Selon eux encore, les partisans du français sont à bout d'arguments et seront bientôt réduits au silence par le succès d'oeuvres écrites en créole "acclamées par le public haïtien et consacrées par la critique internationale" (21). Ils vont même jusqu'à prédire que la nouvelle génération d'écrivains, dégagés de tout complexe, écrira "directement en créole sans passer par les tâtonnements et les tiraillements qu'ont connus les prédécesseurs" (22). Et évidemment, d'après eux, les oeuvres les plus marquantes et les plus originales de la littérature d'Haïti, celles qui colleront le plus à la réalité haïtienne, seront "celles où le créole (sera) utilisé abondamment, sinon exclusivement" (23).

*

* * *

19.- Maximilien Laroche, "Haïti et sa littérature (Montréal, Publications de l'A.G.E.U.M., Cahier no. 5, 1963), p. 45.

20.- F. Morisseau-Leroy, "Plaidoyer pour un théâtre en créole," Panorama. Nouvelle série, no. 4, juin 1955, p. 130.

21.- Loc. cit.

22.- Loc. cit.

23.- Laroche, Op. cit., p. 87.

FRANÇAIS ET CREOLE EN HAÏTI

Comme il ressort de tout cela, le français est en recul de nos jours, non seulement dans la langue parlée d'Haïti, mais même dans la langue écrite. Les arguments en faveur d'une littérature et langue vernaculaire sont sérieux et difficiles à réfuter, puisqu'ils ont appel à la conscience nègre et patriotique de l'écrivain haïtien. En réalité, pourtant, il est aisé de voir que l'avenir de la langue française en Haïti déborde largement le domaine de la linguistique pure pour dépendre davantage des courants d'idées raciales et sociales qui tourmentent le pays et le monde. Quoi qu'il en soit, ces idées ne sont pas restées sans influence. Et c'est surtout sur la génération montante qu'on en voit les conséquences.

Sous prétexte de patriotisme et d'orgueil racial, en effet, beaucoup de jeunes Haïtiens préfèrent s'exprimer en créole bien qu'ils étudient le français en classe et le connaissent suffisamment pour pouvoir l'utiliser. Le français est donc considéré de plus en plus par eux comme une langue seconde, une langue étrangère. Sans doute, son prestige reste-t-il encore grand dans leurs esprits, mais ils sont convaincus maintenant que le créole est vraiment leur langue maternelle et qu'il serait même bon de contribuer un jour à le transformer en un instrument de culture, à l'égal du français. Pour d'autres, par contre, refuser de parler français, c'est plutôt une forme de révolte, c'est marquer son mépris pour l'ancienne structure sociale, basée sur les privilèges et la domination d'une petite élite dont le français était le seul moyen d'expression. D'une façon générale, sous l'influence de ces idées à tendance raciale, la jeunesse haïtienne montre très peu d'intérêt pour tout ce qui est français et accueille avec enthousiasme tout ce qui porte un cachet haïtien et africain, tiré soit du vernaculaire, soit du folklore.

Verra-t-on un recul indéfini de la langue française en Haïti jusqu'à la disparition complète par suite de sa lutte avec l'idiome local, le créole? Pour le moment, il est impossible de répondre d'une façon certaine à cette question puisque, si nous admettons que "le langage, expression de l'homme, évolue avec (...) les mœurs et les idéaux de la collectivité qu'il exprime" (24), nous ignorons ce que l'avenir réserve au pays comme évolution idéologique, sociale et politique. D'ailleurs, les choses n'en sont point encore à de telles extrémités. Et même, selon toutes les apparences, ce recul du français n'est pas très évident, encore moins alarmant, puisque le français semble conserver la place qu'il a toujours occupée dans l'enseignement, dans les journaux et au cinéma.

Pourtant, qu'on ne s'y méprenne point: le français est quand même en régression en Haïti et le créole jouit plus que jamais d'une popularité et d'un prestige grandissants. S'il n'est pas question pour le moment de disparition complète du français, il y a pour sûr un recul en ce qui concerne la pureté et la qualité de la langue écrite et parlée

24.- Pierre Guiraud, La Stylistique (Paris, Presses Universitaires de France, 1963), p. 34. Cf. aussi Ibidem, p. 88.

ZEPHYR

en faveur d'un français dialectal chaque jour plus caractérisé (25). Il y a aussi un recul significatif en ce que la campagne d'alphabétisation de la misse se fait en créole et non en français, ce qui veut dire que sa diffusion est volontairement arrêtée en faveur du créole. D'une façon plus générale, il y a encore recul en ce sens que l'emploi de l'idiome local ne cesse de gagner du terrain dans tous les domaines alors que le français tend de plus en plus à devenir une langue d'apparat, celle des salons, des délibérations et des cérémonies officielles. Comme on le voit donc, il ne s'agit plus que d'une simple désaffection, mais d'une menace réelle et immédiate, mettant en danger la survivance de la langue et de la culture françaises dans le pays.

City College of the City
University of New York

25.- Pour une étude détaillée et systématique des particularités apportées par le créole au français d'Haïti, voir Bonpilus, La Langue française en Haïti, IIIe Partie, Chapitre Premier: Les Haïtianismes, pp. 136-200.

C O M M U N I C A T I O N S

Textes des Communications Présentées
à la Réunion de 1969

NATIONALISME ET LITTÉRATURE : LE CAS DU QUÉBEC

Jacques Cotnam

"In Canada I was made aware as I never had been before of the importance of nationalism as a stimulating force to literature. It was true of most of our own best writers till after the Civil War that they were occupied in one way or another with the attempt to give America an identity -- by inventing a legendary past, by idealizing an imperfect present or by prophesying a transcendent future. All these writers had a national mission. But in English-speaking Canada no such mission was felt, because no such independence and no such unity had been achieved. (...) In French Canada, on the other hand, the literature has kept pace with the nationalist cause, and it is evidently taken more seriously than its English-speaking neighbors take theirs. (...) One thinks of small nationalities, like Ireland and Hungary, in which the literature has been largely inspired by a movement for national independence and, in turn, has provided an active ferment in the political life of the people."

E. Wilson, O Canada. An American's Notes on Canadian Culture

"Tantôt la race, disait Paul Valéry, tantôt la langue, tantôt le territoire, tantôt les intérêts instituent diversement l'unité nationale d'une agglomération humaine organisée... Toutes les nations ont des raisons présentes, ou passées, ou futures de se croire incomparables. Et d'ailleurs elles le sont (1)." De fait, l'histoire le prouve amplement, le nationalisme a signifié et signifie tout ce que les nationalistes ont jugé à propos de lui faire dire en le mettant au service des idéologies les plus diverses et des intérêts, parfois les moins avouables. Bref, autant de nationalismes, autant de définitions possibles. (2)

Dans le cas du Québec, après avoir pendant plus d'un siècle témoigné d'une "volonté de ne pas mourir," le nationalisme traduit aujourd'hui un

-
- 1.- Paul Valéry, Extrait d'une conférence prononcée à l'Université de Zurich, le 15 novembre 1922, cité par Edmée de la Rochefoucaud, Valéry, (Paris, Ed. Universitaires, 1957), p 134.
 - 2.- L'ouvrage de Boyd C. Shafer, Nationalism (New York, Harcourt Brace World Inc., 1955) fournit de très précieux renseignements sur le nationalisme et les mythes au nom desquels on l'a justifié à travers l'histoire. Pour ce qui est des définitions multiples qu'on a donné au nationalisme, on trouvera profit à consulter: L. Snyder, The Meaning of Nationalism (New Brunswick, 1954) et K. Deutsch, Nationalism and Social Communication (New York, 1953).

vouloir-vivre collectif en conformité avec une identité culturelle qu'on se plaie à reconnaître comme étant la sienne propre et qu'on cherche à assumer le plus intensément possible. Il ne m'appartient évidemment pas de tracer ici l'historique de l'évolution du nationalisme québécois. Tout au plus, me bornerai-je à en souligner les étapes essentielles, telles que les a consignées l'histoire littéraire de ce peuple qui, il y a deux siècles, s'est mis en quête d'une identité nationale.

Pour comprendre cette aventure littéraire, il importe, en tout premier lieu, de se rappeler que, contrairement à ce qui est le cas aux États-Unis, par exemple, ce n'est pas un désir d'émancipation culturelle qui s'en trouve à l'origine. En effet, c'est en réaction contre un conquérant et non pas en opposition à une lointaine "mère-patrie" que le Canadien français allait prendre conscience de ses traits "distinctifs."

Au Canada français, il n'y eut guère d'Edgar Allan Poe pour s'écrier: "Dans les lettres comme dans la politique, nous avons besoin d'une Déclaration d'Indépendance, et surtout -- ce qui serait mieux -- d'une déclaration de guerre." (3) Si parfois il s'est rencontré des écrivains pour penser avec Emerson: "Nous avons écouté trop longtemps les muses raffinées de l'Europe...", bien peu, si jamais il en fut, auraient osé partager son optimisme: "Notre époque de dépendance et de long apprentissage touche à sa fin." (4) Au contraire, ils étaient habituellement d'accord pour reconnaître avec Octave Crémazie (5) leur impuissance à rivaliser avec la littérature française qu'ils persistaient du reste à considérer comme

Ajoutons encore que dans leur Bibliography of Comparative Literature (New York, Russell et Russell, 1960), F. Baldensperger et W. P. Friederich énumèrent maints ouvrages traitant des rapports entre le nationalisme et la littérature.

Quant aux livres écrits sur le nationalisme canadien-français, ils sont en si grand nombre qu'il serait vain de tenter d'en dresser ici une liste exhaustive. J'en ai toutefois dressé une bibliographie succincte à la fin de Faut-il inventer un nouveau Canada? (Montréal, Fides, 1967) et dans "Essai de guide bibliographique des études canadiennes-françaises," L'Enseignement secondaire, nov.-déc. 1967, pp. 318-352. Pour de plus amples renseignements, la consultation de l'ouvrage d'André Beaulieu, Jean Hamelin et Benoit Bernier, Guide d'Histoire du Canada (Québec, Presses de l'Université Laval, 1969) s'impose.

- 3.- Cité par J. Cabau, Edgar Poe par lui-même, (Paris, Ed. du Seuil, 1960), p. 32.
- 4.- Cité par R. Lacour-Gayet, La vie quotidienne aux États-Unis à la veille de la Guerre de Sécession, 1830-1860, (Paris, Hachette, 1957), p. 223.
- 5.- Voir ses lettres à l'abbé H. Casgrain, citées dans O. Crémazie, Cœuvres complètes, (Montréal, Beauchemin, 1882). Nous en citons quelques extraits plus loin.

NATIONALISME ET LITTÉRATURE

la leur. Quant aux Webster, bien qu'ils ne fissent point défaut, (6) ils ne devaient jamais avoir l'autorité du lexicographe américain. De fait, tout en déplorant l'absence d'une langue canadienne, eux-mêmes, lorsqu'ils faisaient usage de canadianismes, il leur arrivait souvent d'avoir recours à l'italique et aux guillemets.

En aucun moment, on ne perdit la France de vue. Si, à l'occasion, on manifesta l'intention de se libérer de sa tutelle, ce sera, nous le verrons, pour des raisons d'éthique plutôt que d'esthétique, pour des motifs religieux davantage que littéraires. Comme l'a noté G. A. Vachon (7), dès qu'il prend la plume, l'écrivain canadien-français du siècle dernier (et, en maintes occasions, celui du vingtième) a, sous son regard, des modèles français. Bien plus qu'un public canadien, c'est un public français qu'il songe à conquérir, s'astreignant pour ce faire à ne voir de la réalité ambiante plus n'y voyaient les Français. Pendant longtemps, on s'efforcera de faire de l'exotisme à rebours.

C'est cette attitude vis-à-vis de la "mère-patrie" que G. Tougas a voulu systématiser en parlant du "complexe de l'orphelin." Et Tougas de remarquer avec raison: "cette réaction est aux antipodes des sentiments qui ont animé les Américains dès avant leur indépendance." (8) En réalité, peut-être y a-t-il lieu de plaindre les Canadiens (les anglophones aussi bien que les francophones, à cet égard) de n'avoir jamais connu leur Guerre d'Indépendance? Leur littérature est une littérature d'exilés, que ce soit dans le temps ou dans l'espace.

6.- Voir à ce sujet l'article de D. M. Hayne, "Les grandes options de la littérature canadiennes-françaises," Études françaises, février 1965, pp. 48-69. Le même articles a été aussi publié dans Littérature canadienne-française (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1965), pp. 25-52.

Le débat sur l'opportunité d'une langue canadienne revient périodiquement aux époques de ferveur nationaliste. Après H. Fernard, Essais critiques (Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1929), A. Pelletier, Carquois (Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1931), C. H. Grignon, Ombres et clameurs (Montréal, A. Lévesque, 1933) et quelques autres, H. Pélanger dans Place à l'homme! (Écrits du Canada français, No. 26, 1969), vient de remettre la question sur le tapis.

7.- G. A. Vachon, "Aux sources du mythe québécois, l'oeuvre de l'abbé H. R. Casgrain," Quartier latin, 10 mars 1966. Voir aussi, du même auteur: "L'ère du silence et l'âge de la parole," Études françaises, août 1967, pp. 309-321.

8.- G. Tougas, Littérature canadienne-française contemporaine. (Toronto, Oxford University Press, 1969), p. 199.

Déchirés entre "ici" et "là-bas," (9) entre un "ici" auquel ils ne parvenaient plus à s'identifier pleinement, incapables de l'assumer parce qu'il leur était hostile s'ils refusaient de transiger avec lui et un "là-bas" qui, malgré leurs efforts, leur demeurait inaccessible, l'écrivain et l'artiste canadiens-français n'auront de cesse de chercher leur identité, à une époque où le To be or not to be ne se posait -- et continue à se poser, dans une certaine mesure -- que sur le plan national seulement. Entre l'Amérique et l'Europe, ils étaient, à l'instar de Henry James, partagés. Il faut du reste reconnaître, qu'on ne permette ici de paraphraser Guy Sylvestre (10), qu'il n'est certes pas facile d'être un écrivain américain écrivant en français dans un pays britannique. Que, dans cette conjoncture, le Canada français n'ait inspiré aucun Walt Whitman ne saurait évidemment pas surprendre; pas plus que celui qui, de l'avis de certains critiques (11), s'apparenterait le plus au barde américain ait aussi écrit: "Je suis un fils déchu." (12) "Ce petit peuple, pouvait dire Arthur Buies en 1864, séparé de nous par un siècle, vit de ses souvenirs, et se console de la domination anglaise par la pensée de son ancien héroïsme, et par l'éclat que jette sur lui le grand nom de sa première métropole." (13)

C'est en opposition à un conquérant parlant une langue et pratiquant une religion qui lui étaient étrangères que le peuple canadien-français allait prendre conscience de son identité, ou de ce qu'il croyait être son identité. Forcé par le sort des armes à donner son allégeance à un maître anglophone et protestant, il en viendra à se retrancher derrière ce qu'il aura tôt fait de promouvoir au rang de "différences nationales": sa langue et sa religion. L'ambivalence de cette identité ne tardera pas à poindre et à susciter un conflit d'intérêts, les uns étant désireux de mettre l'accent sur le facteur culturel, les autres estimant qu'il fallait accorder la priorité à la religion. Cette dichotomie rend compte en partie de l'évolution si caractéristique du nationalisme canadien-français, longtemps partagé entre deux pôles d'attraction mal définis et aptes à engendrer un désaccord interne plus ou moins prononcé selon la grandeur de l'écart qui les séparait.

-
- 9.- Voir Jean Le Moyne, Convergences, (Montréal, HMI, 1962). Aussi: G. Marcotte, "Traduit du français," Les lettres nouvelles, déc. 1966 - Jan. 1967, pp. 78-84; P. de Grandpré, "La question des influences," ibid., pp. 109-116.
- 10.- G. Sylvestre, "Les lettres," Esquisses du Canada français (Montréal, Fides, 1967), p. 139.
- 11.- Tel Jean Ménard, "La poésie de terroir," dans La Poésie canadienne-française, Archives des Lettres canadiennes, IV, (Montréal, Fides, 1969) p. 131.
- 12.- Alfred Desrochers, A l'entree de l'Orford (Montréal, Fides, 1968) p. 35.
- 13.- Arthur Buies, Lettres sur le Canada, (Montréal, John Lovell, 1964), p. 7.

NATIONALISME ET LITTÉRATURE

D'inspiration culturelle, le sentiment nationaliste canadien-français en vint rapidement à s'énoncer en termes politiques; après s'être reconnu différent, on manifesta le désir de prendre en main sa destinée politique, instrument essentiel de sa destinée culturelle. C'est ce qui conduisit à l'Insurrection de 1837. Or, simple coïncidence peut-être?, l'année 1837 vit aussi la parution du premier roman canadien-français et entendit F. X. Garneau demander: "Où sont, ô Canada, tes historiens, tes chants?" Et le futur historien de se plaindre: "Notre langue se perd."

Il se peut que Garneau ait lu ce que, dix ans auparavant, Carlyle avait écrit au sujet de la littérature allemande: "A country which has no national literature, (...) or a literature too insignificant to force its way abroad, must always be, to its neighbours, at least in every important spiritual aspect, an unknown and misestimated country." (14) Quoi qu'il en soit, il avait sûrement pris connaissance du Rapport de Lord Durham lorsque, quelques années plus tard, il entreprendra d'écrire l'histoire du peuple canadien-français.

Venu au Canada, à la suite de l'Insurrection de 1837, pour y faire enquête sur ce qui divisait francophones et anglophones, Lord Durham avait immédiatement reconnu la source du conflit: "(...) I expected to find a contest between a government and a people; I found two nations warring in the bosom of a single state; I found a struggle not of principles, but of races; (...)" (15) Après avoir conclu que "the error, (...) to which the present contest must be attributed, is the vain endeavour to preserve a French Canadian nationality in the midst of Anglo-American colonies and states," (16) l'envoyé britannique proposait l'assimilation des Canadiens français comme étant la seule solution possible.

Dans un tel contexte, on comprendra combien il est significatif que la première oeuvre d'importance du patrimoine littéraire canadien-français ait été celle d'un historien. En racontant l'épopée des ancêtres, en glorifiant leurs exploits, Garneau se trouvait à contredire Lord Durham qui pensait à tort: "In these circumstances, I should be indeed surprised if the more reflecting part of the French Canadians entertained at present any hope of continuing to preserve their nationality." (17) Loin d'admettre la défaite, l'auteur de l'Histoire du Canada prêchait la résistance et donnait au peuple canadien-français la conscience historique de son "identité." Bientôt, poètes et romanciers puiseront dans cette "bible nationale" matière à une littérature épique et patriotique. Ils ne feront

14.- Cité par Douglas Grant, "Nationalism and the Literature of the United States," Proceedings of the British Academy, vol LIII, p. 179.

15.- Lord Durham's Report, edited by G. M. Craig, (Toronto, McClelland and Stewart, 1963), pp. 22-23.

16.- Ibid., p. 50.

17.- Ibid., p. 151.

d'autant plus volontiers que "the past is patient, and one can do with it what one likes. Especially one can present it in a way that creates an outlet for the nostalgia of those who are dissatisfied with the present." (18) Après avoir été une arme de combat pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, la littérature allait devenir l'un des instruments de la survivance qui devait permettre aux historiens, aux journalistes, et aux orateurs de se signaler tout particulièrement.

Il fallait résister; il fallait préserver intacte l'identité canadienne-française. Mais qu'est-ce à dire? Autant la première partie du message était claire, autant la seconde risquait de jeter la confusion dans les esprits. Ce qui ne manqua guère de se produire. Les données ambivalentes de l'identité canadienne-française seront à l'origine du double courant d'appeler la "Révolution tranquille du Québec."

Pour les révolutionnaires de 1837, le Canadien français se distinguait de ses voisins anglophones par son appartenance culturelle. C'est dans cet esprit que fut fondé, en 1844, l'Institut canadien. C'est parce que les dirigeants de cette institution dévoués à la promotion des arts, des lettres et des sciences désiraient maintenir vivante et vivifiante leur culture française qu'ils cherchèrent à favoriser la reprise des contacts avec la France. Il n'y a qu'à lire l'ouvrage de J.-G. Barthe au titre on ne peut plus significatif: Le Canada reconquis par la France pour s'en persuader. Barthe expliquait en effet:

"Ce que je rêvais, c'était la préservation de la nouvelle France, dans sa physionomie nationale, dans son existence sociale, dans ce qui la fait un type original par delà l'Atlantique. (...) L'Institut canadien, corps littéraire, mais national avant tout, fut créé dans un mouvement spontané d'enthousiasme pour opposer une digue au torrent qui menaçait de tout submerger. Je n'ai demandé l'union littéraire et le rétablissement de rapports étroits entre nous (avec la France) que pour faire éclore cette pensée si grosse d'avenir et précipiter l'heure de lui faire produire ses précieux fruits." (19)

Conscients qu'ils étaient qu'une culture qui n'est pas enracinée dans le quotidien n'a plus qu'une valeur folklorique, les dirigeants de l'Institut canadien voulurent également exercer une action sociale, politique et économique. Ils se firent donc les avocats du libéralisme, de la démocratie, de l'instruction, de la planification économique, du progrès de même de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, tout en encourageant un régime républicain. Voilà qui était plus que suffisant pour

18.- H. Straumann, American Literature in the Twentieth Century, (New York, Harper and Row, 1965, third revised edition), p. 12.

19.- J. G. Barthe, Le Canada reconquis par la France, (Paris, Lédoyen, 1855), p. xvi et p. xxxi.

attirer sur l'Institut canadien le courroux d'une Eglise conservatrice, protectrice du statu quo.

Aux yeux de cette dernière, les doctrines de l'Institut étaient autant d'hérésies. Voilà pourquoi, tout comme Elle avait condamné l'Insurrection de 1837 et menacé d'excommunication tous ceux qui prendraient les armes contre le régime établi, l'Eglise n'aura de cesse qu'Elle n'ait fait condamner par Rome l'Institut canadien, coupable d'avoir mis à la disposition de ses membres des livres à l'Index et d'inviter des relations culturelles avec une France impie.

Car c'est bien de la France impie qu'il s'agissait. L'Eglise et les tenants de l'idéologie traditionnelle distinguaient en effet entre la France d'avant 1789 et celle d'après, ne reconnaissant évidemment pour leur que la première dont ils tentaient de retrouver, parmi les mouvements d'extrême droite français, le prolongement spirituel et intellectuel.

"Nous sommes Français et pour toujours.

Et bien, soit, s'écrieront peut-être quelques contradicteurs, mais n'est-il pas dangereux de recevoir des inspirations d'un pays qui ne reconnaît pas le Christ comme son roi? L'observation, Messieurs, n'est juste qu'à demi. Il y a actuellement deux Frances: la France radicale et la France conservatrice, la France incrédule et la France catholique, la France qui blasphème et la France qui prie.

Notre France à nous, c'est la seconde.(...) Voilà notre patrie, la véritable patrie de nos intelligences, comme l'Eglise catholique est la patrie de nos âmes." (20)

La distinction est d'importance puisque, sans elle, on serait peut-être porté à croire que pour accorder la primauté à l'identité catholique du Canadien français l'Eglise rejetait irrémédiablement son identité culturelle. Reste que cette "identité culturelle," Elle l'interprétait à sa manière et dans une perspective bien particulière. Si, à l'occasion, elle défendait l'héritage culturel canadien-français, c'était non pas tant pour la valeur intrinsèque de cet héritage que pour s'en bâtir un rempart face à la menace protestante (anglaise, donc) et au progrès. Le Canadien français était francophone, soit; il était, cependant, catholique avant tout. "Oui, un Canadien français qui n'est pas catholique est une anomalie, un Canadien français qui ne l'est plus après l'avoir été est un

20.- Th. Chapais, Discours et conférences, (Québec, L. J. Demers, 1897), p. 39. Cette distinction entre une France catholique et une France impie se retrouve également chez: A. B. Routhier, Causeries du dimanche (Montréal, Cadieux et Dérome, 1893); J. Tardivel, Mélanges, (Québec, La Vérité, 1887 et 1901, 2 v.) Dans son livre, L'Esprit révolutionnaire dans la littérature canadienne-française, (Montréal, Beauchemin, 1908), J. Costisella en parle assez longuement.

phénomène monstrueux(21)," déclara un jour Thomas Chapais. Et ailleurs:

"J'ai dit: 'Le Canada français,' j'aurais dû ajouter 'et catholique,' car c'est bien là ce que nous sommes. Et Dieu veuille que nous le soyons toujours. Toujours catholiques et toujours Français, voilà notre rôle, voilà notre caractère distinctif, voilà notre vocation historique, voilà notre grandeur et notre gloire." (22)

Que l'Eglise se soit enpressée de mettre la main sur le système d'enseignement, tant du niveau élémentaire que des niveaux secondaire et universitaire, voilà qui, dans ce contexte, va de soi. Il importait de former de bons catholiques et de les maintenir dans la Vérité. (23) Qu'Elle ait exhorté les Canadiens français à se désintéresser des choses de la terre pour ne penser qu'à la vie future ne nous étonnera pas davantage. "Notre mission, affirmera Mgr. Paquet en 1902, est moins de manier des capitaux que de renouer des idées: elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée." (24) Cette "pensée," on s'en doute bien, ne pouvait venir que de la "Ville Sainte," la "Ville lumière" n'étant guère plus soumise aux préceptes de Rome.

Ainsi donc, puisque, selon l'Episcopat, le Canadien français devait se définir par son appartenance religieuse plutôt que culturelle, il n'était que normal qu'il demandât à la littérature "nationale" de refléter cette identité de "témoins du Christ en terre d'Amérique" et de faire état

21.- Th. Chapais, Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires, (Québec, L'Événement, 1905), p. 87.

22.- Th. Chapais, Discours et conférences, (Québec, Garneau, 1913), p. 134. Plusieurs pages de ce discours, prononcé le 23 juin 1902, seraient à citer. Ce n'est, hélas! pas le lieu de le faire. Ce passage, pourtant:

"Nous sommes catholiques, et comment ne le serions-nous pas? L'Eglise catholique a été la mère de toutes les nations modernes, mais il semble qu'elle ait eut pour notre petit peuple de spéciales tendresses. (...) Par elle, nous rayonnons sur toute l'Amérique du Nord; par elle, nous reculons les frontières de notre influence; par elle, nous prolongeons notre domaine moral bien au-delà des limites de notre domaine territorial; (...)"

23.- Outre à l'ouvrage déjà cité d'Arthur Hules, on voudra bien se référer à: A. Siegfriel, Le Canada. Les deux races (Paris, A. Colin, 1906), pp. 11-128.

24.- Mgr. L. A. Paquet, "Sermon sur la vocation de la race française en Amérique," dans Discours et allocutions, (Québec, 1915), p. 187. Mgr. Paquet disait encore: "Je vais plus loin, et j'ose affirmer que non seulement il existe une vocation pour les peuples, mais

NATIONALISME ET LITTÉRATURE

de la "mission providentielle du peuple canadien-français." C'est le rôle que lui confia l'abbé Casgrain:

"Notre littérature sera croyante, religieuse; telle sera sa forme caractéristique, son expression, sinon elle ne vivra pas, elle se tuera d'elle-même. C'est sa seule condition d'être; elle n'a pas d'autres raisons d'existence; pas plus que notre peuple n'a de principe de vie sans religion, sans foi; du jour où il cessera de croire, il cessera d'exister."

(...) Elle n'aura point ce cachet de réalisme moderne, manifestation de la pensée impie, matérialiste; mais elle n'aura que plus de vie, de spontanéité, d'originalité, d'action...

Heureusement que, jusqu'à ce jour, notre littérature a compris sa mission, celle de favoriser de saines doctrines, de faire aimer le bien, admirer le beau, connaître le vrai, de moraliser le peuple en ouvrant son âme à tous les nobles sentiments, en murmurant à son oreille, avec les noms chers à ses souvenirs, les actions qui les ont rendus dignes de vivre, en couronnant leurs vertus de son auréole, en montrant du doigt les sentiers qui mènent à l'immortalité." (25)

Il suffit de comparer ces propos à ceux que tenait J. G. Barthe pour se rendre immédiatement compte de l'écart qui séparait les deux courants idéologiques. Pour Casgrain, la littérature "nationale" se doit d'être au service de la morale et de la religion; pour Barthe, elle se doit plutôt d'être l'expression d'une culture originale. Si, dans un cas

qu'en outre quelques-uns d'entre eux ont l'honneur d'être appelés à une sorte de sacerdoce. (...) Pendant que nos rivaux revendiqueront sans doute, dans des luttes courtoises l'hégémonie de l'industrie et de la finance, nous, fidèles à notre vocation première, nous ambitionnerons avant tout l'honneur de la doctrine et les palmes de l'apostolat."

25.- H. R. Casgrain, "Le mouvement littéraire au Canada," Le Foyer canadien, IV, 1866. Il mérite d'être noté, je crois, que dès 1846, soit deux ans à peine après la fondation de l'Institut canadien, un porte-parole de l'épiscopat, l'abbé Nantel, écrivait:

"La création d'une littérature nationale répondait à un besoin de notre société. Séparés de la France à une époque où la France elle-même séparait de Dieu, nous avons grandi loin d'elle et sans passer par ses révolutions, en suivant les lois de développement que la Providence nous avait marquées, en gardant les vues, les traditions, l'esprit de foi et les vertus sociales de nos pères. La France qui a perdu ces bien ne peut donc nous fournir tout l'élément de notre vie intellectuelle. Il nous faut aussi une littérature propre, qui soit l'expression de nos idées et de nos mœurs, et qui puisse à son tour réagir sur elles." L'Abbé Nantel, dans Revue Canadienne, IV, p. 773.

comme dans l'autre, on se réfère volontiers au passé, c'est dans un esprit tout à fait différent: Casgrain cherche à s'y réfugier alors que Barthe ne veut qu'y prendre élan afin de mieux assumer le présent où se fait l'avenir. Car Barthe ne néglige pas la réalité sociale. Bref, pour s'être croisé un instant dans le miroir du passé, le regard des deux hommes ne contemple pas moins des objectifs divergents.

Il est évident qu'en réclamant une littérature "nationale," Casgrain ne partage aucunement l'optique d'un Poe ou d'un Emerson. S'il oppose la littérature canadienne-française à celle de la mère-patrie," c'est uniquement pour des raisons morales. C'est pour des motifs analogues que A. B. Routhier (26) demandera une littérature "franchement catholique," une littérature qui se tienne éloignée des sources empoisonnées de la France littéraire. Quelles sont ces sources empoisonnées? Toute la littérature française serait-on tenté de répondre en lisant Routhier qui n'épargne personne, pas même Bossuet qu'il accuse d'être "le père du gallicanisme." Seuls Louis Veillot et quelques consorts ont droit à des éloges.

Que semblable climat intellectuel n'ait pas été favorable à l'écllosion d'une littérature authentique, on le comprend facilement. Les lettres d'Octave Crémazie à l'abbé Casgrain en font foi qui déplorent la pénible condition de l'écrivain canadien-français. En vain, il exhortera son correspondant de revenir aux sources françaises: "ne vaut-il pas mieux faire sucer à vos lecteurs la moelle des lions que celle des lièvres? Je crois que le goût littéraire s'épurerait bientôt en Canada si les esprits pouvaient s'abreuver ainsi à une source d'où couleraient sans cesse les plus belles oeuvres du génie contemporain." (27)

Plus loin, dans cette même lettre adressée à l'abbé Casgrain, le 29 janvier 1867, Crémazie se plaindra:

"Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine.

Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours au point de vue littéraire, qu'une simple colonie; et quand bien même le Canada deviendrait un pays indépendant et ferait briller son drapeau au soleil des nations, nous n'en demeurerions pas moins de simples colons littéraires. (...) Je le répète, si nous parlions huron ou iroquois, les travaux de nos

26.- Notamment dans Causeries du dimanche, pp. 141ss.

27.- Lettre d'Octave Crémazie à l'abbé H. R. Casgrain, 29 janvier 1867, citée Oeuvres complètes de Octave Crémazie, (Montréal, Beauchemin, 1862), p. 39.

NATIONALISME ET LITTÉRATURE

écrivains attireraient l'attention du vieux monde. (...) On se pâmerait devant un roman ou un poème traduit de l'iroquois, tandis que l'on ne prend pas la peine de lire un livre écrit en français par un colon de Québec ou de Montréal." (28)

Il conviendrait davantage, ce me semble, de rendre responsable une société close, cette "société d'épiciers" dont parle une autre lettre de Crémazie, une société imperméable aux influences extérieures, réfractaire au progrès et allergique à la vie. L'erreur capitale a été de détourner l'homme de l'engagement que présuppose la vie pour ne lui montrer que la voie du ciel; d'avoir volontairement sacrifié l'épanouissement normal de son identité culturelle aux exigences d'une religion conçue de la façon la plus étroite possible, Bref, d'avoir offert l'homme canadien-français en holocauste à Dieu.

Préférant suivre les Casgrain plutôt que les Barthe, on s'est réfugié dans un passé mythifié qu'on essaya en vain de ressusciter à travers le roman historique, la poésie épique et patriotique. On a fini par se cantonner dans le terroir. Voulant créer une littérature nationale, on n'a su que faire de la littérature nationaliste et prêcher "L'Appel de la race" et "Notre maître le passé." (29)

L'idéologie de la survivance était axée sur un pôle négatif, dans ce sens qu'elle était essentiellement une lutte contre la mort. Cet esprit qui se perpétuera jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, voire jusqu'à la Révolution tranquille, "comment le mieux peindre qu'en citant Maria Chapdelaine:

"Autour de nous des étrangers sont venus, qu'il nous plaît d'appeler des barbares; ils ont pris presque tout le pouvoir; ils ont acquis presque tout l'argent; mais au pays de Québec rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées nous n'avons compris clairement que ce devoir-là; persister... nous maintenir... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise: 'Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir...' Nous sommes un témoignage."

C'est pourquoi il faut rester dans la province où nos pères sont restés, et vivre comme ils ont vécu, pour obéir au

28.- Ibid., p. 40.

29.- Lionel Groulx, L'Appel de la race (Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922); Lionel Groulx, Notre maître, le passé (Montréal, Granger, 1924, 1936, 1944) 3v. De par son œuvre d'historien et de polémiste, l'abbé Groulx s'est imposé comme le chef à penser et le guide des nationalistes canadiens-français de la première moitié du vingtième siècle. On pourra se rendre compte de son influence, en lisant le numéro spécial que lui a consacré L'Action nationale, No. 10, juin 1968.

commandement inexprimé qui s'est formé dans leurs coeurs, qui a passé dans les nôtres et que nous devons transmettre à notre tour à de nombreux enfants: Au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer..." (30)

A la voix qui enseignait à Maria Chapdelaine qu'au "pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer..." le jeune Québec a enfin répondu, il y a quelques années à peine: "Il faut que ça change." La "Révolution tranquille," ce n'est pas seulement une prise de conscience nationale régénérée, c'est aussi, c'est surtout un esprit nouveau, violent et exigeant, qui souffle sur la Québec -- esprit qui, à maints égards, n'est pas sans rappeler celui des années 1830. "Hier, les enfants dansaient dans la maison ... Aujourd'hui, ils sont devenus des hommes ... prêts à se battre dans la maison ... prêts à se battre dans la rue." (31) constate la mère dans la pièce de Gratien Gélinas.

J'eusse aimé vous décrire les étapes du processus de libération intellectuelle, de Maria Chapdelaine et de Pour la Patrie à Le Cassé et à Prochain épisode. (32) J'eusse aimé vous parler du rôle de démystificateur que jouèrent les Laberge, les Harvey, Ringuet, la Gabrielle Roy de Bonheur d'Occasion, le Gérard Bessette d'avant L'Incubation, la Claire Martin de Dans un gant de fer et plusieurs autres, tels ces romanciers de Parti Pris et ces poètes qui, les premiers, ont crié, à l'instar de Gaston Miron, notre aliénation et réclamé de l'air frais. Hélas! le temps ne presse et je dois me résoudre à ne vous énumérer que quelques noms.

Si les signes prémonitoires d'une "révolution" en perspective furent nombreux à partir des années 1940, c'est qu'il faut beaucoup de temps pour

30.- Louis Hémond, Maria Chapdelaine, (Montréal, J. A. Lefebvre, 1911). Nous citons l'édition du "Livres de poche," pp. 240-241.

Incidentement, a-t-on déjà fait un rapprochement avec ce que disait Th. Chabais, dans le discours que nous avons déjà cité?

"(...) Lorsque l'on étudie notre histoire, on est frappé d'un fait: c'est que peu de nations ont eu à livrer autant de combats et à subir autant d'épreuves. Durant plus de deux siècles, la foudre a grondé sur nos têtes et nous avons été secoués par tous les souffles de l'aquilon. La barbarie sanglante a failli nous étouffer au berceau. Plus tard, l'invasion dévastatrice et la domination étrangère ont ouvert sous nos pas un gouffre qui devait être notre tombeau. Enfin, l'oppression et l'ostracisme politiques ont longtemps poursuivi notre anéantissement. Et cependant nous avons vécu, nous vivons et nous vivrons."

31.- G. Gélinas, Hier les enfants dansaient, (Montréal, Leséac, 1968), p. 118.

32.- J. F. Tardivel, Pour la Patrie, (Montréal, Cadieux and Derome, 1895):

J. Renaud, Le Cassé, (Montréal, Editions Parti Pris, 1964); R.

Aquin, Prochain épisode. (Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1965)

De ces étapes du processus de libération intellectuelle, j'ai parlé quelque peu dans "Le Québec à l'heure de sa dernière chance," Culture, mars 1969, pp. 1-12.

NATIONALISME ET LITTÉRATURE

que s'ouvre une société close et que régressent les chantres de l'idéologie régnante. L'année même où Borduas faisait paraître le Refus global (notre Légitime défense) (33) dans lequel il proclamait "au petit peuple serré de près aux soutanes restées les seules dépositaires de la foi, du savoir, de la vérité et de la richesse nationale, tenu à l'écart de l'évolution universelle de la pensée, pleine de risques et de dangers" que "le règne de la peur multiforme [était] terminé" et où il affirmait: "fini l'assassinat massif du présent et du futur à coup redoublé du passé," (34) la même année, dis-je, le gouvernement de la province de Québec adoptait le fleurdélinisé comme drapeau officiel. Jointe à la devise de cette province: "Je me souviens," la fleur de lys, symbole de la monarchie française et de l'Ancien Régime, illustre on ne peut mieux l'idéologie de la survivance. Deux ans plus tard, en 1950, l'archevêque de Montréal interdisait à la population de célébrer le centenaire de Balzac, les oeuvres de ce dernier étant à l'Index.

La "Révolution tranquille" était cependant en marche et son mouvement ne pouvait que s'accélérer. Au cours des vingt dernières années, un concours de circonstances et de facteurs divers, allant des débuts de la télévision au Québec en 1952 (si le Québec refusait de s'ouvrir au monde, le monde venait à lui!) jusqu'au "Vive le Québec libre!" lancé par le Général De Gaulle en 1967, en passant par la fondation de maisons d'édition telles l'Héxagone (1954), de revues telles Cité Libre (1950), Liberté (1958) et Parti Pris (1963) ont contribué à transformer radicalement le climat intellectuel et politique de la province. Cette transformation, que la création d'un Ministère des affaires culturelles (1961) et d'un Ministère de l'éducation (1964) traduit également, se reflète à tous les niveaux de la vie québécoise et se manifeste sur tous les plans, notamment sur le plan littéraire. C'est ce que n'a pas manqué de remarquer Adrien Thériou qui écrivait en 1972:

"(...), dans ce pays où rien ne doit changer, nos héros de romans ont l'air de vouloir tout changer. Il ne s'agit pas seulement de révolte. Il s'agit bien plutôt de destruction. En effet, dans une bonne moitié de ces romans, nous sentons nettement que la jeune génération, non seulement ne peut plus s'entendre avec celles qui l'ont précédée, mais semble avoir pris le parti de les humilier, de les faire souffrir, de vouloir s'en détacher complètement. Cette jeune génération ressent comme une brûlure le poids du passé. Elle s'en prend à l'éducation reçue, aux préjugés de classe, de religion, à l'hypocrisie des gestes rituels,

33.- Titre du manifeste des étudiants antillais de Paris, publié en juin 1932. Dans Les Ecrivains noirs de langue française. Naissance d'une littérature, (Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1965), L. Kesteloot consacre plusieurs pages à ce manifeste.

34.- Refus Global, cahier rédigé par P. E. Borduas, C. Gauvreau, B. Corrier, F. Sullivan et F. Leduc, (Québec, Mythra-Mythe, 1948). Dans son Histoire de la littérature canadienne-française (Paris, P.U.F., 1964), G. Tougas cite le Refus Global en annexe (II). C'est à ce texte que renvoie ma citation.

à notre milieu janséniste où l'amour véritable n'a jamais tenu de place, à l'ambiance puritaine qui brisait au départ tout geste d'émerveillement sexuel: Nos jeunes héros (...) viennent de comprendre qu'on les a trichés en cours de route. (35)

C'est la vie qu'appelle la génération nouvelle d'écrivains québécois. S'il leur arrive de se tourner vers le passé, ce n'est sûrement plus pour s'y réfugier, mais pour s'en servir à la façon d'un tremplin. Ils savent bien que le futur ne peut se préparer que dans le présent. Et le futur, c'est la réalisation de leur identité québécoise. Mais pour que s'épanouisse le Québécois, il faut que meure le Canadien français.

"Je vis, j'existe à partir d'une mort quotidienne
Je vis ma mort à perdre haleine jour après jour
je vis d'une blessure inguérissable d'une tendresse saccagée
d'un amour changé en haine.
Je vis, je meurs d'un pays poignardé dans le plein coeur de
ses moissons de ses passions
et ma douleur est laide je ne sais la nommer
je suis un homme qui a honte d'être un homme
je suis un homme agressé dans chacun des miens et qui
ne tiendra pas de conduite sensée cohérente devant les hommes
tant qu'il n'aura pas réussi à effacer l'infamie que c'est
d'être Canadien français." (36)

Le passage du Canadien français au Québécois, nombreux sont les écrivains qui ont essayé de le décrire. Nombreux sont ceux qui se sont efforcés de répondre à la "Supplique" de Gilles Vigneault:

"Je suis si las de naître
Dites-moi que je suis
Celui de plus que moi
Que je m'efforce d'être..."

S'ils continuent à crier leur aliénation, c'est après l'avoir nommée, pour la mieux assumer. Savoir nommer les choses, n'est-ce pas déjà s'en rendre maître et les posséder quelque peu? Ce peuple, pendant plus d'un siècle, muet, vient de redécouvrir la parole; il renait aux mots qu'il se plaît à réinventer, tel l'enfant ou le poète. Il joue avec les mots, à la façon de Ducharme (37); avec Aquin, avec Godbout, avec Chamberland, avec Basile, avec Bessette, avec Giguère, avec Brault, Préfontaine, Jasmin et combien d'autres, il continue à se chercher à travers le langage, approchant

35.- A. Thériot, "De la Révolte à la Destruction," Livres et auteurs canadiens 1961, p. 27.

36.- P. Chamberland, "Canadiens français," Les lettres nouvelles, déc. 1961 - Jan. 1962, p. 77.

37.- Notamment dans L'Avalée des Avalés, (Paris, Gallimard, 1966); Le Nez qui voque, (Paris, Gallimard, 1967), et L'Océanure (Paris, Gallimard, 1968).

NATIONALISME ET LITTÉRATURE

de plus en plus du style qui le nommera et révélera son existence au monde entier.

"Actuellement, nous avons besoin de plus que d'une langue maternelle pour nous épanouir, nous avons besoin d'une langue qui soit aussi natale. C'est par récupération que nous posséderons notre instrument de culture et que celle-ci pourra informer la réalité." (38)

Et Jacques Brault est encore plus explicite:

"Les mots, les rapports de mots ne nous disent pas. Nous parlons, nous écrivons, comme le signale fort bien l'expression courante, 'de manière empruntée.' Ce langage n'est pas de nous, il n'est pas nous, il n'est qu'indirect, intransitif, il nous arrive tout fait, emballé, ficelé, d'ailleurs. Il connaît tout, il a vu le monde, il est bavard, bien nourri, il a des ancêtres et des enfants qui sont l'avenir, il raconte la justice, l'économie, la rue quotidienne et l'amour. C'est le français. C'est le miroir de notre honte." (39)

Pas plus qu'Américain (dans le sens restreint du mot, j'entends), le Québécois ne se veut Français. Autant les Ducharme et les Godbout (40) sont prompts à dénoncer la tentation d'une culture made in U.S.A., autant ils se méfient d'une culture qui serait directement importée de France. L'évolution de la pensée de Jacques Godbout est, à cet égard, des plus révélatrices. En réponse à une enquête, en 1963, il disait:

"Nous participons sans remords à la civilisation américaine, nous promenant le cul dans des voitures made in USA; Je ne vois pas pourquoi nous aurions quelque réticence à participer à la culture française comme si et parce qu'elle nous appartient.

Chaque étudiant en Lettres devrait apprendre que la littérature française du Canada commence avec Villon; et qu'aucune coupure -- ni la révolution française, ni le père Combes -- ne justifiera jamais notre isolement." (41)

38.- G. Miron, "Un long chemin," Partie Pris, janvier 1965, p. 29. Tout ce numéro spécial consacré à la littérature québécoise serait à lire.

39.- J. Brault, "Notes sur le littéraire et le politique," ibid., p. 44. Voir aussi: G. Lapointe, "Le pari de ne pas mourir," dans Le premier mot, (Montréal, Ed. du Jour, 1967).

40.- Le premier dans Le Nez qui voque, le second dans Salut Galarneau! (Paris, Ed. du Seuil, 1967).

41.- Dans Le Roman canadien-français, "Archives des lettres canadiennes" III, (Montréal, Fides, 1965), p. 373.

En 1964, il écrivait cependant en préface à Le couteau sur la table:

"Ce livre est, d'abord, l'histoire d'une rupture. Entre des êtres qui s'aiment, bien sûr, mais aussi le récit, par ce qu'il ne dit pas, marque une autre rupture: aujourd'hui il est des choses, des événements, des faits, qu'un Canadien français ne veut plus expliquer (il ne s'agit pas de lassitude, mais à force de s'expliquer on oublie de vivre).

C'est pourquoi ce roman, s'il fait encore partie de la "littérature française," est peut-être déjà plus près de celle de la francité dont parle Berque. Dans cette francité nous nous reconnaissons, de Dakar à Montréal; mais plutôt qu'être Français, d'une façon personnelle, nous préférons maintenant être nous-mêmes, en français.

L'expression de ces identités nouvelles est encore, forcément, inexacte; c'est pourquoi le Couteau sur la Table ne prétend pas être autre chose qu'une approximation littéraire d'un phénomène de ré-appropriation du monde et d'une culture." (42)

"Être nous-même, en français." Dans Salut Galarneau!, son dernier roman, Godbout s'approche davantage de cet idéal. L'expérience vécue par Galarneau est sans aucun doute des plus significatives. C'est par l'acte d'écrire que ce personnage -- en qui peuvent se retrouver la majorité des Québécois -- se découvre. Désireux de se mieux connaître, Galarneau se fera volontairement emurer dans sa maison et là, face à lui-même, aliéné du monde, il terminera son livre. Ce n'est qu'après avoir achevé ce dernier, qu'il consentira à sortir de sa retraite. Dans un geste symbolique, il ira porter son livre en ville pour que "tous les Gagnon de la terre le lisent..." Se connaissant, il peut affronter les autres.

Tel me paraît devoir être le sort du Québec. Tant que se poursuivra sa quête d'identité, il ne pourra pas s'ouvrir vraiment au monde. Mais un jour viendra, je le souhaite de tout coeur, où nous serons capables de dire aux hommes qui nous sommes. Et nous le dirons en français, mais dans un français enrichi de notre expérience américaine ... comme d'autres se dirent dans un français, véhicule d'une expérience africaine. Alors, mais alors

42.- J. Godbout, Le couteau sur la table, (Paris, Ed. du Seuil, 1965), p. 9. Deux ans plus tôt, L. Girouard écrivait: "Il n'y a jamais eu de littérature canadienne-française pour la simple raison qu'il n'y a jamais eu de Canada français. Nous n'étions que des isolés sur un immense territoire occupé et exploité par des étrangers. Les quelques voix qui ont parlé ont crié notre non-existence. Notre littérature s'appellera québécoise ou ne s'appellera pas."
L. Girouard, "Notre littérature de colonie," Partie Pris, déc. 1963, p. 30.

NATIONALISME ET LITTÉRATURE

seulement, il nous sera permis de clamer avec Gastien Lapointe:

"Mon pays a franchi ses frontières d'exil
Mon pays vient parler sur la place du monde

Nous levons les yeux à hauteur de feu
Nos chantiers ont la chaleur de pain brut
Nos villes ont la face ardente des forêts
Nous appelons le bonheur d'aujourd'hui
Et l'espérance patiente de bêtes
Nous appelons la mesure de l'homme
Pour le premier visage des saisons.

Neige comme un reflet sur nos épaules
Neige plus forte qu'une enfance

Notre sang fleurira sur les veines du sol
Notre langue a le poids de nos poings nus
Notre jeunesse affirme un songe nécessaire
Car nos yeux sont les yeux souffrants de l'arbre
Nos bouches sont des feuilles en plein vent
Et nos bras des branches portant la pluie
Et toute la mémoire du soleil

Mon pays a franchi ses frontières de mort
Mon pays sort debout sur le seuil du printemps
Là-bas à l'est le fleuve se mêle à la mer

La mer a pris mon pays par la main
Pour la douceur et les tourments du monde..." (43)

York University
Toronto

43.- G. Lapointe, "Le chevalier de neige," cité par A. Fosquet, La poésie canadienne (Paris, Seghers, 1966), p. 210-211.

LA POETIQUE DE REJEAN DUCHARME

Cécile Cloutier-Wojciechowska

Valéry a écrit "Le poème est la développement d'une exclamation." Ce sage mot contient peut-être toute la poétique de Réjean Ducharme. En effet, ses romans sont d'abord des actes d'étonnement, d'admiration devant la création elle-même, l'enfance, l'imagination, la sensation, le langage. Le choc poétique est pour lui une certaine manière de pénétrer dans la totalité du présent. Il écrira: "Il faut laisser aux choses surtout aux plus amères le temps de signifier tout ce qu'elles ont à signifier." Il s'agit donc de solemniser l'instant. Oninus pensait déjà que les moindres choses sont rares pour le poète. Pour Ducharme, le monde est, à chaque matin, nouveau. C'est aussi l'expérience de Bérénice et de Mille Milles.

Bien sûr, chez Ducharme, on ne peut séparer la création poétique de la création romanesque. Il fait une grande part à l'élaboration naturelle. La littérature est chez lui d'abord jaillissement. Il semble qu'il considère toujours le rêve comme le plus important et le plus vrai. Son oeuvre est en un sens involontaire. L'écriture semble pour lui un idéal de vie heureuse. Il accepte entièrement ce plaisir de créer d'autres vies, d'être lui-même un autre. Grand consommateur d'événements, il récite ce monde dont lui et son lecteur vivent. La vérité lui apparaît comme une explication très poétique des choses. Ducharme écrit donc à la limite supérieure du roman, là où il se fait poète et s'attache à des formes en mouvement. Le romancier et son lecteur vivent plus fortement, plus intensément et plus agréablement que dans la vie. Ducharme s'intéresse comme un poète à l'effet que produisent sur lui les êtres et les choses qui captent son attention. Ainsi, il réussit à unir dans son oeuvre le caractère statique de la poésie au caractère dynamique du roman. En effet, il y a dans les romans de Ducharme, un récit, une histoire et en même temps un certain côté contemplatif. Il nous présente la vie de ses personnages comme une suite de mouvements à la fois extérieurs et intérieurs. Il s'agit d'un processus dans le temps et le plus étrange, c'est peut-être qu'il nous conduise au dénouement plus ou moins à notre insu, un peu comme un jeu d'enfant.

La plupart des personnages de Ducharme sont très jeunes: fin de l'enfance et début de l'adolescence. Et cet âge devient pour le romancier une façon de concevoir le réel et de l'écrire. Par exemple, il n'y a pas l'analyse suivie de la synthèse: les deux ont lieu simultanément et aboutissent à une connaissance concrète. C'est la vision de l'enfant. Je relisais dernièrement "La formation du réel chez l'enfant" de Jean Piaget et je croyais étudier l'évolution d'un roman de Ducharme. En effet, ni l'un ni l'autre ne sépare le visible de l'invisible ou le rêve de la réalité. Toujours, ils restent en contact avec le sensible. Ils n'ont pas besoin de le comprendre, ils la sentent là et ils l'apprennent. Il n'y a jamais de contradiction. Le contraste et le surprenant ne sont qu'une simple explication des choses. Pour Ducharme et l'enfant, l'espace et le temps sont la même chose. Le temps avance mais

on ne vieillit pas et l'on continue d'avoir le goût de la mappemonde, toujours au niveau de la géographie enfantine. On regarde en dehors d'une maison dont les murs ne sont pas évidents. Et rappelons-nous que, dans ce mot, il y a videre. L'enfant s'aperçoit de la laideur (pendant mais, selon Ducharme, "ce qu'on appelle laid est ce envers quoi on n'est pas assez généreux.")

De l'enfance, "L'Avalée des Avalées" ou "l'Océantume" retiennent encore le thème du jeu. Celui-ci apparaît comme fascinant et plein d'étonnement: c'est une façon de vivre l'instant quotidien. Son caractère concret est celui de l'existence même et il devient ainsi une chose sérieuse. Le lecteur doit donc s'il veut suivre l'évolution des personnages, redevenir ce qu'il était avant qu'on lui ait formé un super-ego. C'est le sens de cette crainte d'être agglutiné, d'être avalé que l'on retrouve autant chez Asje Azote que chez Bérénice Einberg.

Alors, l'enfant chez Ducharme, cherche à voir. Pour rencontrer quelque chose ou quelqu'un, il faut s'y attendre. Mille Milles sent que les choses veulent être aimées et cherchent une connivence, car, sans les poètes et les enfants, elles seraient seules. D'ailleurs leur caractère insolite ne les surprend pas car celui-ci est naturel. L'étrange n'est plus étrange. Et tous les enfants vivent heureux dans leurs mythologies. Or, Ducharme possède justement ce don de rendre la réalité bizarre, mystérieuse et inattendue à nos catégories d'adulte. Mais tout cela se fait sans désarroi. Et c'est à travers cette réalité que les enfants essaient de faire les grands en aimant beaucoup, en s'aimant. Car Ducharme est un adulte-enfant, multiple qui sait tirer du monde une actualité permanente qui nous enchante.

Alors l'imagination chez Réjean Ducharme est la première source de sa poésie. Il imagine d'instinct. L'image est chez lui un mode essentiel et palpitant de sa pensée. Elle est pleine d'un pittoresque hardi qui emprunte à la surréalité. Elle s'offre aussi à tous les hasards. Elle allie délicieusement l'incohérence, le souvenir, l'inopiné, la discontinuité, l'évasion, l'absurde et la métamorphose: "Les maisons sont des bateaux." "Les chemins s'étaient changés en rivières." "Tu n'as qu'à dire que tu es un verre." "Il devient navire." Les choses ne sont pas ce qu'elles sont.

Les images sont pleines d'un pittoresque hardi. Celles qui triomphent, qui en viennent jusqu'à la parole sont celles qui sont le plus chargées d'énergie. Certaines sont purement descriptives mais alors, elles reviennent à la racine de la réalité. Et même, celles qui sont extravagantes apparaissent comme normales chez Ducharme. Le fantastique et le bizarre lui sont tout à fait quotidiens. Tout est chez lui phénomène d'ordre intuitif.

L'image peut aussi être synthétique et grouper autour d'elle des circonstances qui la changent. Son unité est alors fictive et hétéroclite mais elle nous satisfait. Certaines offrent d'ailleurs une extrême densité et très souvent ce sont les représentations les plus

éloignées qui jouent le plus grand rôle chez lui. Il s'agit avant tout de chasser l'ennui.

L'imagerie de Ducharme se présente donc très souvent comme la suggestion d'une émotion. Elle n'est pas unité mais unification. Elle constitue un véritable monde fictif et transfigure vraiment. Et puis, elle demeure toujours profondément originale.

De plus, il y a chez Ducharme tout un arrière-plan de spontanéité et d'instincts plus ou moins confus et d'une fuyante et complexe subtilité. Le hasard et l'inconscient semblent avoir la part du lion. Réjean Ducharme vit dans l'analogie pure, dans une sorte d'en deça du quotidien. Et toute son écriture devient un jeu. Par exemple, les détails réalistes sont abordés avec une naïveté qui les poétise. Le style lui-même est en un sens espièglerie et en même temps une folie de l'expression et l'écriture devient une aventure humaine complète. Le lecteur se dilue, se laisse absorber, avaler.

Car Ducharme poète s'approche du plus près des choses. Il rend le monde intelligible par une participation concrète. La nature elle-même imagine et le romancier se contente de regarder. Il recherche l'âme qui existe dans les choses.

Enfin, la poétique de Réjean Ducharme est aussi beaucoup construite sur la sensation. L'oeil, l'oreille, le nez, la langue, la main y participent. Le romancier est au centre de l'univers et celui-ci rayonne de cinq façons à travers lui. Ses romans sont une conscience de vivre. Le monde prend forme en lui dans l'information de son corps. "Je suis un corps" dira l'un de ses personnages. Et pour cet organisme qui a des yeux, le monde est beau parce qu'il est vu. Il est d'abord visuel et en mouvement. Et la chaleur, l'hiver, la pluie, la poudrerie, le soleil sont aussi très importants. De même, le sommeil prend une grande place.

Il y a aussi toujours connivence avec les animaux et avec ce qu'ils ressentent. Car Ducharme est chat. Le thème de la mort est ainsi lié aux bêtes. Les enfants de Ducharmes tuent parfois des animaux. Souvenons-nous d'Ina Ssovie!

Mais avant tout il faut dire cet univers. Et pour cela, Ducharme écoute, surprend, hésite, garde toujours en lui assez de silence pour accueillir les choses. Il cherche à mobiliser tout le sensible, à le dire dans sa main ainsi une pierre, à connaître sa pesanteur, sa chaleur, sa douceur. Il faut crier le sel et le goûter. Il faut le convoquer et l'évoquer.

Son œuvre est aussi celle d'un artisan. Il recherche la simplicité, la ligne par un lent travail de patience. Et celle-ci est tirée de la complexité des choses. Ses phrases sont des slogans et l'on sent qu'il n'a pas oublié les Grecs ni les Latins. Sénèque aurait aimé certaines de ses phrases-médailles. Il retrouve la source primitive. Marivaux aurait été charmé par cette poésie de la féerie qui procède par allusions, par petites touches impressionnistes qui parlent.

Car Ducharme est peut-être le premier écrivain québécois à inventer un langage qui lui est propre. Il essaie de dire l'indécible. C'est une sorte d'animal qui veut exprimer ce que son instinct lui a raconté des choses. Il ne s'agit plus d'expression et pas encore de communication. Il veut simplement aller au-delà des mots, à un symbole surréaliste brisé et tordu parfois. Il cherche à refaire un langage qui ne soit pas celui de tout le monde, à la fois plus neuf et plus archaïque, plus subtil aussi.

Il va parfois jusqu'à l'incantation, jusqu'à la magie. Les mots alors ne tirent plus seulement leur force de l'idée qu'ils portent mais aussi de certaines relations qui viennent d'un voisinage sonore ou visuel. Il arrive à une forme libre, presque barbare, mesurée à la fois par les rythmes de la pensée et par ceux du corps et trouve une expressions qui correspond à sa vision.

Car on sent toujours que Ducharme adore les mots. L'un de ses personnages dit quelque part "Je ne te donnerai pas un mot." C'est la plus grande punition possible. Le romancier se régale des prénoms qu'il invente, Chanomar, Mille Milles etc. Il jouit des jeux de mots, des coqs à l'âne, du baroque, du farfelu et de l'inopiné dans le vocabulaire. Tout cela est admirablement bérenicien. En nommant les choses et les êtres, il les interrompt dans leur vie profonde, pour les posséder. Sa syntaxe est aussi très souvent incongrue de même que le caractère surprenant de ses comparaisons. Citons: "Elle n'a pas l'air inquiète comme une assiette." De même, il rafolle des expressions toutes faites qu'il saccage et aménage à sa façon.

De fait, Ducharme pense au niveau du mot et son langage est très souvent une sorte de pré-langage. Les choses dont il parle ne sont pas encore abstraites. Elles vivent dans la parole même.

En ce sens, les romans de Ducharme sont de véritable films. On a, par exemple, la perception directe de la bicyclette qui revient constamment pour représenter - et j'évite à dessein le verbe symboliser - la vitesse, la fuite, le danger, l'évasion. Il possède aussi l'art d'alterner gros-plan et "travelling." Et le plus étonnant, c'est que la caméra n'est plus le romancier mais le lecteur qu'il métamorphose. Il faut absolument devenir Asie Azote. Ducharme force l'engagement dans son monde, dans son langage. Parfois, on se sent devant un Ionesco canadien, et pourtant beaucoup de choses sont différentes. Ses phrases profondes, et elles sont nombreuses, ne correspondent pas à la sagesse d'un "Ameur sans gages." Les mots chez lui tombent comme la neige canadienne dont il parle si souvent. Ils ont un caractère inéluctable. On ne les a pas recherchés; ils se sont imposés. La parole devient plus sérieuse que la réalité. Et cette fille de Christophe Colomb renouvelle vraiment la découverte de l'Amérique. En effet, cette langue est celle de l'origine et pourtant, elle ne l'allutie pas ayant déjà trouvé son épanouissement. Elle nous apprend que la littérature est d'abord un voyage dans le réel, que celui-ci est infiniment littéraire.

Le monde est donc inventé à chaque page. Ducharme l'interroge dans toutes ses phrases. Il oublie tout ce qu'il savait pour revenir à l'innocence première. Et il nous dit "Le silence, c'est quand personne n'écoute." Il attend des signes. Il réveille l'irréalité cachée sous la réalité. Et en elle, il choisit. Il nous confie "Ma vie n'est-elle pas l'histoire qui se fait de ce que je veux qu'il m'arrive." Et cela prend sous sa plume un caractère sacré et parfois dérisoire. Et c'est en ces différentes nuances de la réalité et de l'écriture que consiste la poésie de Pégan Ducharme.

Si vous voulez recevoir le prochain numéro du Bulletin du Groupe French VIII, nous vous prions de bien vouloir remplir cette formule et la faire parvenir à:

Prof. Albert Valdman
Chairman
Committee for Research and Development
in Language Instruction
Lindley Hall 310
Indiana University
Bloomington, Indiana 47401

NOM _____ FRENOM(S) _____

TITRE _____

AFFILIATION PROFESSIONNELLE _____

ADRESSE _____

Un nombre limité de copies du Bulletin #14 est disponible moyennant l'envoi d'une somme de \$1.25 à l'adresse ci-dessus.

Les membres de notre groupe sont priés de nous transmettre le nom de collègues désireux ou intéressés à recevoir le Bulletin régulièrement.